



Contrat de Ville 2015-2020

Quartier de la RESIDENCE à CHAUNY

SYNTHESE - BILAN 2018



Contenu

1. PERIMETRE DU QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE « RESIDENCE »

2. LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2018

- ❖ *PILIER « COHESION SOCIALE »*
- ❖ *PILIER « EMPLOI, DEVELOPEMENT ECONOMIQUE »*
- ❖ *PILIER « HABITAT- CADRE DE VIE »*

3. BILAN FINANCIERS

- a) Les moyens financiers mobilisés*
- b) Les moyens financiers détaillés*

4. BILAN QUANTITATIF

5. BILAN SYNTHESE DES OPERATEURS



Source : BD ORTHO@IGN - CGET

1:4 660

1. Périmètre du Quartier Politique de la Ville « LA RESIDENCE »

Ce périmètre concerne : Square des Linières – Boulevard de Bad Köstritz (Immeubles Oise, Escaut et Aisne) – Rue Pablo Casals (du n°6 au n°8 – du n°13 au n°19 – Immeubles Berry, Flandres et Poitou) – Rue Salvador Allendé (du n°1 au n°15) – Rue Robert Schuman – Rue Albert Einstein – Allée des Marguerites – Allée des Glycines – Square des Anciens Combattants – Avenue Henry Dunant (côté pair) – Rue du Docteur Torchaussée – Rue Léo Lagrange – Rue Armand Guillot – Rue Aimé Carpentier – Rue Léon Blum.

2. LES PRIORITES D'INTERVENTION POUR 2018

axes majeurs d'intervention :

- **Le pilier « Cohésion sociale » :**

- a- Education, sport et culture**

- Soutien à la parentalité
- Réaffirmer la place de l'école dans la République
- Favoriser l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives
- Eduquer et sensibiliser les jeunes à la sécurité routière

- b- Santé**

- Faire de la santé un facteur de bien-être
- Promouvoir la santé en travaillant sur l'hygiène de vie au quotidien
- Lutter contre les conduites addictives

- c- Lutte contre les discriminations pour l'accès au droit**

- Favoriser l'accès au droit

- **Le pilier « Emploi- Développement économique » :**

- Améliorer l'accès des jeunes à l'emploi
- Renforcer l'accès à l'emploi dans les quartiers
- Se mobiliser pour créer des conditions de développement économique dans et pour les quartiers
- Favoriser l'accès au droit à l'engagement civique par l'offre des missions d'intérêt général aux jeunes (16/ 25 ans)

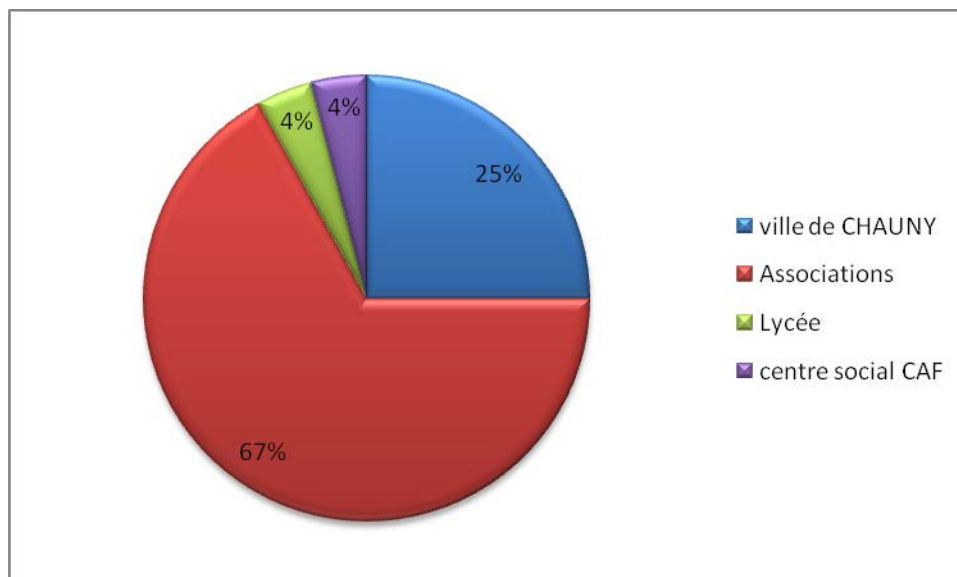
- **Le pilier « Habitat- Cadre de vie » :**

- Favoriser le mieux vivre ensemble
- Favoriser et soutenir les dynamiques et les initiatives des habitants

3. BILAN FINANCIER

Le Contrat de Ville de CHAUNY comporte 24 actions dont 10 sur plusieurs territoires (19 actions financées par l'Etat ; 7 par l'EPCI, 7 par le conseil régional, 4 par les bailleurs sociaux et 9 par la Ville de CHAUNY).

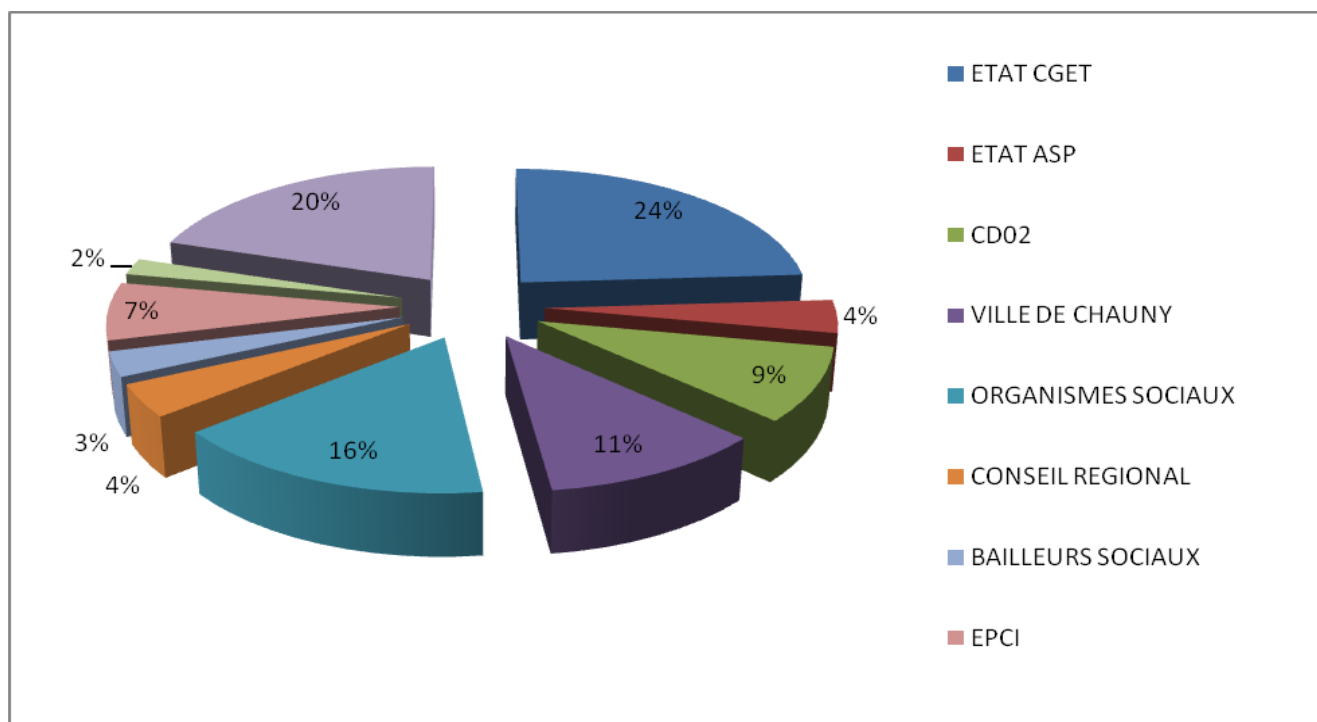
Les actions sont portées majoritairement par les associations (67 %), ensuite par la Ville de CHAUNY (25 %), le Centre Social CAF (4%) et un établissement scolaire (4%).



a. Les moyens financiers mobilisés :

ETAT CGET	ETAT (autres ministères)	CD02 (Droit Commun)	VILLE DE CHAUNY	ORGANISMES SOCIAUX	CONSEIL REGIONAL	EPCI	BAILLEURS SOCIAUX	AUTRES	PORTEURS (fonds propres)
91 240 €	38 558€	4200 €	19 500 €	10 976 €	31 000 €	21 300 €	10 900 €	78 331 €	63 791 €

Soit 59 000€ du CGET pour les actions sur CHAUNY.



b. Les moyens financiers détaillés :

OPERATIONS	PORTEURS	ETAT (CGET)	ETAT (autres ministères)	CONSEIL REGIONAL	CD 02 (drt commun)	CA-CTLF	VILLE DE CHAUNY (subv.)	VILLE (fds propres)	FDS PROPRES porteurs projets	BAILLEURS SOCIAUX	ORGANISMES SOCIAUX	AUTRES PARTICIPATIONS	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	COUT DE L'ACTION	Territoires
TOTAL		91 240 €	38 558 €	31 000 €	4 200 €	22 300 €	19 500 €	46 327 €	17 464 €	10 900 €	10 976 €	78 331 €	6 202 €	324 406 €	
AXE STRATEGIQUE : cohésion sociale															
Sous-total		59 950 €	29 748 €	19 500 €	4 200 €	12 000 €	14 000 €	43 327 €	10 402 €	5 600 €	8 676 €	24 955 €	6 202 €	236 560 €	
Apprentissage du Français	VILLE DE CHAUNY	1 500 €						6 923 €						8 423 €	Chauny
Ateliers parents-enfants	VILLE DE CHAUNY	1 500 €						7 996 €			8 676 €	877 €		19 048 €	Chauny
Vivre la séparation et la monoparentalité - Soutien psychologique	LES FAMILLES DE L' AISNE	4 000 €					1 000 €		1 205 €					6 205 €	Chauny- Tergnier La Fère
Permanence d'écoute et soutien aux familles	VILLE DE CHAUNY							4 320 €						4 320 €	Chauny
Aide aux devoirs	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY (COCIC)	2 000 €					2 000 €							4 000 €	Chauny
Les rencontres plurielles (théâtre)	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	8 500 €			1 200 €	5 000 €			2 591 €			4 800 €	3 360 €	25 451 €	Chauny- La Fère
Parcours urbain Street Art	VILLE DE CHAUNY		7 000 €	5 000 €				20 435 €						32 435 €	Chauny
Animations de proximité	CENTRE SOCIAL CAF	DROIT COMMUN (hors contrat de ville)													Chauny

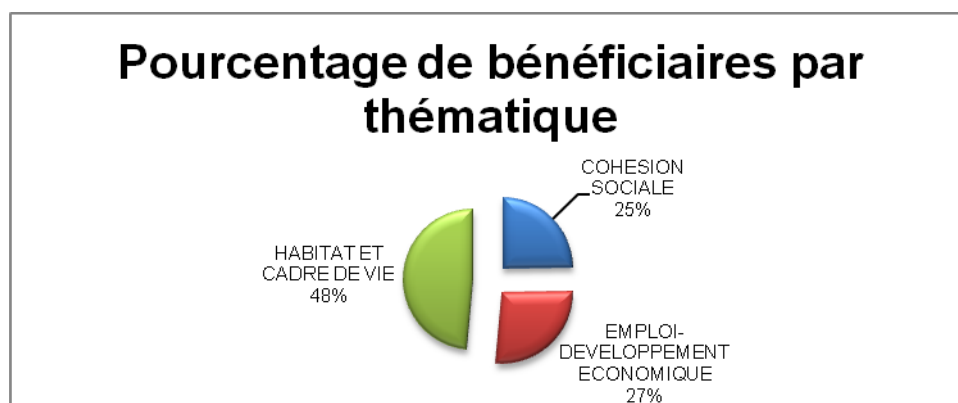
La lettre oubliée	COMPAGNIE MASCARADE	1 000 €				1 000 €							ANNULEE	Chauny Tergnier La Fère
Tous en chœur	LES CONCERTS DE POCHE	14 509 €	7 000 €	2 000 €	3 000 €	3 500 €				4 000 €		7 491 €	41 500 €	Chauny- La Fère
FEM'S	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY (COCIC)	2 000 €					2 000 €			1 600 €		250 €	5 850 €	Chauny
Point écoute lycées publics	LYCEES PUBLICS DE CHAUNY	2 500 €					500 €		3 300 €				6 300 €	Chauny
Devenir acteur de sa santé	ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA SANTE	11 280 €	12 858 €	10 500 €			4 000 €					6 719 €	45 357 €	Chauny Tergnier La Fère
Parcours du cœur	VILLE DE CHAUNY							3 653 €					3 653 €	Chauny
Point d'accès au droit	ADAVEM	4 661 €				2 000 €	2 500 €		2 642 €			468 €	12 271 €	Chauny- La Fère
Ecoute Information Conseil	CIDFF	4 000 €	2 890 €				2 000 €					4 600 €	13 490 €	Chauny Tergnier La Fère
Chorale parents/enfants et mini orchestre	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY (COCIC)	2 500 €		2 000 €		500 €			664 €			2 592 €	8 256 €	Chauny
AXE STRATEGIQUE : Développement économique et emploi														
Sous-total		29 290 €	8 810 €	8 500 €		10 300 €		3 000 €	7 062 €			50 966 €	67 336 €	
Je me mobilise pour mon insertion professionnelle	CFP02	8 000 €				4 800 €			1 362 €			13 164 €	27 326 €	Chauny
Le numérique et l'emploi	OFFICE SOCIO CULTUREL	2 500 €		4 500 €		3 500 €			4 700 €				15 200 €	Chauny
Gagner en autonomie pour l'emploi	MEF DU PAYS CHAUNOIS	12 790 €										37 802 €	Reportée en 2019	Chauny Tergnier La Fère
Aide au permis de conduire	VILLE DE CHAUNY	2 000 €						3 000 €					5 000 €	Chauny
Quartiers d'avenir	POSITIVE PLANETE	4 000 €	8 810 €	4 000 €		2 000 €			1 000 €				19 810 €	Chauny Tergnier La Fère

AXE STRATEGIQUE : Habitat et cadre de vie															
<i>Sous-total</i>		2 000 €		3 000 €			5 500 €			5 300 €	2 300 €	2 410 €		20 510 €	
J'améliore mon cadre de vie	ASSOCIATION ECO&LOGIQUE	2 000 €					4 500 €			4 500 €	2 300 €	1 510 €		14 810 €	Chauny
Je suis fier d'embellir mon balcon	GROUPE ROBERT SCHUMAN			3 000 €			1 000 €			800 €		900 €		5 700 €	Chauny Tergnier La Fère

4. BILAN QUANTITATIF

En 2018, 2741 personnes ont pu profiter des actions. Le nombre d'habitants des quartiers prioritaires est de 1435 personnes, représentant 52% des bénéficiaires.

	Piliers	ACTIONS	Nombre de bénéficiaires			% QPV
			NON QPV	QPV	TOTAL	
		Total	1306	1435	2741	52%
		COHESION SOCIALE	1253	1299	2552	51%
1		Apprentissage du Français	8	12	20	60%
2		Atelier parent/ enfant	0	21	21	100%
3		Vivre la séparation et la monoparentalité- Soutien psychologique	3	15	18	83%
4		Permanence d'écoute et de soutien aux familles		45	45	100%
5		Aide aux devoirs	15	38	53	72%
6		Les rencontres plurielles	67	730	797	92%
7		Parcours urbain street art	810	183	993	18%
8		Animations de proximité				Hors contrat de Ville (droit commun)
9		La lettre oubliée				Annulée
10		Tous en Chœur	50	45	95	47%
11		FEM'S	4	12	16	75%
12		Lycées publics- Point Ecoute	33	25	58	43%
13		Devenir acteur de sa santé	53	31	84	37%
14		Parcours du cœur	73	18	91	20%
15		Point d'accès au droit	31	53	84	63%
16		Ecoute Information Conseil	91	53	144	37%
17		Formation d'un mini orchestre et chorale	15	18	33	55%
		EMPLOI- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	53	65	118	55%
18		Je me mobilise pour mon insertion professionnelle	8	4	12	33%
19		Le numérique et l'emploi	16	28	44	64%
20		Gagner en autonomie pour l'emploi				Reportée en 2019
21		Aide au permis de conduire	2	8	10	80%
22		Quartiers d'avenir	27	25	52	48%
		HABITAT ET CADRE DE VIE		71	71	100%
23		J'améliore mon cadre de vie		23	23	100%
24		Je suis fier d'embellir mon quartier		48	48	100%



5. SYNTHÈSE DES BILANS DES OPÉRATEURS

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- L'apprentissage du français

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Apprendre à s'exprimer oralement en français dans une relation duelle en groupe.
- Utiliser et produire de l'écrit sous formes variées pour maîtriser différentes situations personnelles, familiales.
- Se repérer dans son environnement et utiliser les services publics.

Déroulement de l'action :

Contenu et déroulement prévu	Contenu et déroulement réel
<p>L'action se déroule tous les mardis et jeudis de 13H30 à 16H30 hors vacances scolaires.</p> <p>A chaque séance, nous travaillons sur des apprentissages différents mais avec plusieurs dominantes : régulièrement, nous reprenons durant quelques minutes l'alphabet et écrivons du vocabulaire au tableau que nous relisons ensuite avant de passer à autre chose.</p> <p>Nous travaillons beaucoup sur la phonétique telle que le son en [GN]. Généralement, nous revoyons succinctement ce qui a été appris la fois précédente puis nous explorons oralement le nouveau son. J'écris au tableau puis je distribue le cours et les exercices.</p> <p>Entre temps, d'autres stagiaires auront eu des supports et des cours plus adaptés (alphabétisation par exemple ou au contraire vocabulaire avancé, voire travail d'écriture).</p> <p>Ensuite, nous nous arrêtons pour lire un article de presse ou un texte portant sur un événement à venir (historique, politique, géographique...).</p> <p>Nous avons beaucoup lu, prononcé, écrit. Nous avons beaucoup parlé aussi, échangé. Je rappelle les objectifs de la séance suivante et certains partent. Souvent c'est à ce moment que je corrige les cahiers de mes stagiaires les plus avancés.</p> <p>Puis vient le moment où je suis à la disposition des bénéficiaires pour toute démarche personnelle (retrouver un enfant resté en Afrique, comprendre un document administratif, écrire à la préfecture, rédiger un curriculum vitae, appeler une administration telle que l'OFPRA, ou l'UPJV, etc.).</p> <p>En juillet, une journée à Nausicaa avec 8 stagiaires a été organisée.</p> <p>Le 6 décembre, quelques apprenants ont pu passer le PSC1.</p>	<p>En tout point identique mais avec des pédagogies diverses, les supports sont très fluctuants suivant les niveaux des apprenants : tantôt nous passons quatre à six semaines sur la phonologie, puis nous essayerons d'avoir une activité d'écriture plus appuyée.</p> <p>A d'autres moments nous fonctionnons par thème : par exemple sur le vocabulaire de la nourriture, de la cuisine, des fruits et légumes, etc, cela nous conduit à discuter de recettes, d'en lire et pourquoi pas d'en réaliser une. Nous avons ainsi déjà organisé des goûters qui sont appréciés entre autre pour la cohésion de groupe. Nous avons ainsi cuisiné une galette des rois cette année pour allier apprentissage, tradition et mieux vivre ensemble. Et puis l'échange est incroyable dès lors où il est question de nourriture, entre les plats des uns et des autres et les vivres que l'on ne trouve que dans certains pays...</p>

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Les objectifs sont atteints. Ce sont principalement des personnes migrantes qui sont présentes sur l'atelier. Aussi et en premier lieu, c'est d'abord **une meilleure intégration sociale qui est visée**. L'atelier fonctionne de plus en plus autour de personnalités très assidues qui facilitent de part leur bonhomie et leur côté accueillant l'intégration au sein du groupe des nouveaux venus. L'entraide y règne et les traductions dans plusieurs langues émaillent les séances où je dessine ou mime certains mots pour assurer leur compréhension. La bonne humeur est donc de rigueur dans un contexte d'apprentissage. Mieux parler français est donc une gageure chez ces personnes qui ressentent le besoin de s'intégrer même si c'est parfois dans un objectif administratif. Parfois, faire partie de cet atelier est aussi la seule sortie où elles peuvent côtoyer d'autres personnes en dehors du cercle familial, des courses ou de l'école où elles vont rechercher leurs enfants... Intégration comme cohésion de groupe sont facilitées par la découverte du territoire lors de sorties.

Ensuite d'un point de vue cognitif, on peut fort heureusement voir des améliorations qui se traduisent par **un meilleur niveau dans la langue française et les savoirs de bases**, ce qui est tout de même l'objectif premier de l'atelier. Il en résulte que les stagiaires améliorent ainsi leur communication. De manière concrète la nécessité du DELF niveau A2 va pousser certains à se mettre plus en phase avec leur apprentissage et à travailler en dehors de l'atelier, ne serait-ce que pour réviser, ce qui hélas n'est pas souvent le cas pour beaucoup.

L'atelier leur permet également de parler, souvent d'ailleurs avec ressentiment des raisons qui les ont obligés de quitter leur pays. **L'atelier leur sert aussi de catharsis pour extérioriser les traumatismes vécus**. Et c'est souvent des plus passionnants pour tous de découvrir un contexte géopolitique vécu souvent différemment. Mais cela l'est aussi pour **découvrir notre pays, ses us et coutumes** et l'on voit qu'ils sont friands d'anecdotes historiques. A noter que suivant leur éducation, la théorie de l'évolution, la protection animale, ou même les animaux préhistoriques peuvent leur apparaître comme bien étranges et jamais enseignés.

Je dirais donc au final que les **effets immédiats sont un véritable sentiment d'accueil**, que les **effets à moyens termes sont l'envie d'apprendre** et que ceux à **long terme passe par une volonté d'évolution** en se projetant au-delà de l'atelier, ce que nous favorisons avec dévouement et compétences.

Indicateurs :

L'apprentissage du français		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		11	9	20
	Demandeur d'emploi	2	3	5
	Salarié	1		1
	Sans activité	8	6	14
Nombre de bénéficiaires par quartier		12	8	20
	Non QPV	4	4	8
	QPV	8	4	12

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<p>Sa pérennité car depuis 11 années discontinues, l'atelier fait partie du paysage andragogique et social de Chauny.</p> <p>La possibilité de travailler à travers la remédiation en français sur des thématiques citoyennes et transversales (ex. : violences faites aux femmes).</p> <p>Son implantation dans le concret et la découverte de formulaire du quotidien et de vocabulaire adaptée.</p> <p>Le nombre d'apprenants qui a évolué et/ou connaît cet atelier avec plus d'une cinquantaine de personnes en 2018...</p> <p>La mixité de sexes avec 58 % de femmes : Les hommes qui viennent sur l'atelier n'ont plus honte d'admettre leur lacune et chacun vient pour progresser.</p>	<p>La différence de niveau de chaque bénéficiaire.</p> <p>Le rôle prononcé des mères contraintes d'arrêter la formation trop rapidement pour aller rechercher leurs enfants.</p> <p>Le turn-over régulier suivant la situation principalement familiale des stagiaires (grossesse) mais aussi les déplacements de migrants éconduits hors de France.</p> <p>La dimension sociale de l'atelier qui gêne parfois sa représentation andragogique, à savoir certaines viennent parfois plus dans une logique de se retrouver que de mettre en pratique dans le quotidien ce qui a été appris en salle.</p> <p>Le peu de motivation des apprenants pour sortir du cadre confortable car habituel de l'atelier et aller à la rencontre des autres dispositifs du Contrat de ville.</p> <p>L'absence de moyens informatiques qui permettrait d'aller plus loin dans la personnalisation des apprentissages.</p>
Pistes pour améliorer le projet	
<p>Une idée plus que simpliste à mettre en œuvre serait l'appropriation des locaux avec un affichage sur les murs d'outils pédagogiques (phonétique, mots repères, posters, etc.)</p> <p>Mettre un ordinateur serait un vrai plus qui permettrait de travailler sur le numérique et de mettre en exergue l'acquisition de l'écrit ainsi que la possibilité de guider sur des sites du service public.</p>	
Perspectives et évolutions du projet	
<p>Les perspectives d'évolution sont en réflexion : l'intervenant a pris contact avec un organisme de formation qui prépare un projet de formation en alternance destiné aux publics migrants afin de créer un réseau qui pourrait servir aux bénéficiaires.</p> <p>Préparer à l'examen du DELF niveau A1 ou A2.</p>	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services		233,10 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire et honoraire		8 190,00 €
TOTAL			8 423,10 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Ville de CHAUNY- Fonds propres		6 923,10 €
TOTAL			8 423,10 €

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- ATELIER PARENT/ ENFANT(S)

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Valoriser les compétences parentales
- Renforcer les liens parent/ enfant (s)
- Favoriser l'estime de soi afin de permettre aux familles de s'ouvrir vers l'extérieur

Déroulement de l'action :

OBJECTIFS	ACTIONS MISES EN PLACE	Thèmes abordés	effets
Valoriser les compétences parentales	GROUPES DE PAROLES	1) " Que souhaitez-vous des vacances avec vos enfants?" questions diverses	Ces groupes de paroles ont permis de délier les langues et de déposer pour certaines familles un mal être. La compréhension du fonctionnement et du développement d'un enfant et de ses besoins auxquels les parents doivent tenter de répondre au quotidien est souvent inaccessible pour ces familles : le mal être parental ne peut permettre d'être disponible à l'autre et comprendre les comportements. Cela entraîne parfois un renvoi d'une image négative d'eux- mêmes qui les amène parfois au repli. C'est pourquoi il semble nécessaire de pouvoir échanger sur la notion de parentalité afin que les familles aient une image positive d'elles- mêmes. Ces échanges contribuent à une dynamique relationnelle, à la mise en confiance et à un désamorçage de la peur de l'inconnu et de certaines craintes. Nous avons regretté le manque d'assiduité à ces groupes de paroles.
		2) transmettre des valeurs: lesquelles? Pourquoi?	
		4) l'autorité et la parole	
		5) respect de soi et des autres	
	ATELIERS PARENTALITES	Intervention des familles de l'Aisne	A travers cet outil de médiation, les parents ont pu s'exprimer sur leur conception de l'éducation, du rapport aux enfants et aux adolescents, de la vie de famille, des réponses éducatives. Toutes les familles étaient présentes.
		Repas en commun au centre social	La préparation du repas s'est organisée en deux temps : préparation avec l'ensemble des familles (parents/ enfant (s)) et partage du repas. Au menu salades composées et barbecue. Toutes les familles ont été enchantées par cette journée. Les enfants ont profité des animations proposées par les travailleurs sociaux de la CAF. Il manquait 3 familles.

		Gestes de premiers secours	Cette formation dispensée par la Croix Rouge a permis aux familles d'acquérir les bases aux gestes de premiers secours. Toutes se sont prêtées aux mises en situation et ont acquis un diplôme. 4 familles étaient présentes.
		Appréhender l'eau avec son enfant	Il est indispensable de passer une demi-journée à la piscine avec un maître nageur pour pouvoir évaluer le comportement parent /enfant(s). Cet atelier permet aux familles d'acquérir des outils pour moins appréhender l'eau avec son enfant. 6 familles étaient présentes.
		Intervention santé	Nous avons abordé les risques solaires, la bobologie. Les familles ont pu à travers cette intervention préparer une trousse à pharmacie afin de voyager en sécurité. 2 familles étaient présentes.
	Renforcer les liens parents/ enfants	Séjour pension complète à St Jean de Monts	Pour les familles, réussir à partir en vacances est d'abord un moyen de consolider la figure parentale : Partager un temps de vacances avec leur(s) enfant(s) à participer à la légitimation de leur fonction parentale et donc à la reconquête de l'estime d'elles-mêmes. Le séjour a été vécu par les familles comme une période privilégiée, à part, propice à la création d'un nouvel entre-soi familial qui laisse place à de nouvelles modalités d'échange avec les enfants. Cette parenthèse permet de créer les liens entre les membres de la famille autour de moments de plaisirs et de partages.
	Favoriser l'estime de soi	Séjour pension complète à St Jean de Monts	Les familles pour la plupart ont évoqué l'importance des bonnes relations au sein du groupe. Ce dernier est plébiscité, il forme un contenant, canalise, pallie à l'isolement, donne de l'assurance à chacun pour « faire ». Le faire ensemble et le nouvel environnement favorisent le changement relationnel. Ce séjour a été pour quelques familles une forme de défi à relever. Ces dernières se construisent une vie sociale très ritualisée autour du quotidien et très sécurisée. Elles ne laissent aucune place à l'improvisation. En effet, l'inconnu, l'inattendu, la nouveauté sont rarement recherchés car source de déséquilibre et d'angoisse. Le partage du quotidien des familles et des accompagnants ont permis de favoriser les échanges. Les familles ont montré un grand besoin d'écoute. Elles ont besoin d'être reconnues, entendues sur leur vie et tous les traumatismes qui ont souvent perturbé leur projet.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ?

Oui Non

Pouvez-vous apprécier les effets à moyen et long terme de votre projet ? Si oui, selon vous, quels sont-ils ?

Un questionnaire de satisfaction a été élaboré pour évaluer leurs vacances. Toutes les familles s'entendent à dire que les vacances sont un moment de redynamisation et de resserrement des liens familiaux. L'accompagnement a été nécessaire pour rassurer, répondre aux nombreuses questions, permettre à chacun de trouver sa place, et favoriser les relations entre les familles. Certaines familles continuent à se côtoyer depuis le séjour. Une adolescente d'une famille s'est ouverte tout au long du séjour, elle a une meilleure estime de soi. La moitié des personnes estime que leurs relations familiales se sont améliorées. Une semaine de vacances ne change pas tout, c'est un premier pas vers des relations renforcées.

Le public touché est-il significatif ? Quels sont les résultats produits par l'action réalisée ?

Oui, même s'il a été difficile de créer une réelle dynamique de groupe avant le séjour. L'absentéisme aux ateliers a été un frein à la création de liens sociaux entre les bénéficiaires. Diverses raisons ont contribué à ce climat : une assistante maternelle qui avait du mal à se libérer du temps, une personne en chantier d'insertion et en plein déménagement, un père de famille ne souhaitant plus intégrer le groupe, une autre qui a oublié, une personne que nous avons dû refuser... Fort heureusement les familles étaient toutes présentes pour le départ en séjour. Une relation de confiance s'est rapidement instaurée dans le groupe. Cette expérience a permis aux familles de découvrir des lieux, des activités, d'autres personnes qui vivent dans un contexte identique mais qui fonctionnent différemment et de se ressourcer à travers ce séjour.

Indicateurs :

L'atelier parent/enfant		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		15	6	21
	Scolarisé	8	3	11
	Salarié (chantier insertion et assistante maternelle)	2		2
	Sans activité		2	2
	Bénéficiaires du RSA	5		5
	Retraité		1	1
Nombre de bénéficiaires par quartier		15	6	21
	QPV	15	6	21

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none"> - Le travail partenarial (CAF, UTAS, associations diverses, intervention d'une psychologue) - Le travail approfondi autour de la parentalité lors du séjour - Apprendre à épargne pour la réalisation de projet - Découverte des institutions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à mobiliser les bénéficiaires sur une longue durée - Difficulté pour les familles d'épargner et de s'investir.
Pistes pour améliorer le projet	
Les familles identifiées ont de plus en plus de problématiques, le projet tel qu'il est, ne correspond plus au terrain.	
Perspectives et évolutions du projet	
Ce projet ne sera pas reconduit.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Alimentation, petites fournitures		197,55 €
Services extérieurs	Locations		10 624,11 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire et transports		5 445,00 €
Charges de personnel	rémunération et charges de personnels		2 781,65 €
TOTAL			19 048,31 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Vente de produits	Participation des familles		876,84
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Ville de CHAUNY- Fonds propres		7 995,75 €
Subventions d'exploitation	VACAF		8 675,72 €
TOTAL			19 048,31 €

PILIER : COHESION SOCIALE

Les familles de l'Aisne- Vivre la séparation et la mono parentalité soutien psychologique

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger dans un climat convivial et bienveillant
- Favoriser le partage autour de situations concrètes vécues par les parents et permettre la prise de recul par rapport au quotidien
- Aider les parents à développer leurs compétences relationnelles vis-à-vis des enfants en mettant en place des outils de parentalité bienveillante.

Déroulement de l'action :

Le plan répond à l'objectif de soutenir les familles, dont les familles touchées par des accidents de leur parcours de vie. Les actions individuelles et collectives visent à faire émerger et valoriser les compétences des parents. Les premiers bénéficiaires en sont les enfants.

Le projet « au cœur des parcours de vie » se compose de plusieurs actions :

I. La Pause des parents

Le projet « Pause des parents » est composé de 5 séances par territoire, animées par un professionnel en parentalité ainsi que par la référente parentalité de l'association.

Ces séances se déroulent 1 fois par mois sur 2h00, elles ont pour but d'être un lieu d'échanges, de ressources pour les parents essayant de trouver des repères, des outils pour mieux vivre leur rôle de parent.

Composées de différents thèmes complémentaires les uns aux autres, les séances se construisent autour des apports théoriques et pratiques de l'intervenante, ainsi que par les échanges d'expériences des parents, qui font la richesse de celles-ci.

Les thèmes abordés :

- *Comment aider les enfants (et les parents!) à trouver leur place au sein de la famille ?*

Présentation des rôles et places de chacun

- *La Communication : Quels messages envoyons-nous à nos enfants ?*

Présentation d'outils. Communiquer autrement

- *Comment accompagner nos enfants dans leurs émotions ?*

Développement physique et cognitif, les grandes étapes, que peut-on attendre d'eux, quelles sont leurs capacités

- *Conflits : comment les gérer ?*

Présentation d'outils sur la résolution de conflits enfant-enfant et parent-enfant

- *Séance bilan*

Permet d'approfondir ou d'aborder un thème choisi par les participants. Evaluer l'impact des séances.

REGARD SUR CETTE ACTION

Le bilan de cette action a pu être établi grâce à un questionnaire d'auto-évaluation et de satisfaction rempli lors de la première et la dernière séance, afin d'évaluer l'impact de ce projet sur les participants.

Ce questionnaire a pu faire ressortir que cet espace de parole destinés aux parents sont des lieux ressources qui leur permettent, grâce à leur dimension collective, de se sentir moins seul face aux difficultés, de (re)prendre confiance en leurs capacités, de faire évoluer la relation avec leur(s) enfant(s).

Les participants ont fait apparaître l'importance de lier la diversité des situations familiales aux compléments théoriques de l'intervenante.

Une évolution dans le ressenti des participants concernant leur façon d'appréhender leur rôle de parent.

Les participants se sont sentis plus sereins dans leur manière de communiquer avec leur(s) enfant(s). Au contact d'autres parents, leur inclusion sociale s'est améliorée et ils ont pu échanger sur leurs expériences, retrouvant une meilleure estime d'eux-mêmes.

Ces séances ont eu pour but également d'aider les parents à développer leurs compétences relationnelles vis-à-vis des enfants, en apprenant des outils de la parentalité bienveillante.

Formation des intervenants :

Professionnelle : coach parental, thérapeute, formatrice

Référente parentalité : formation ESF

II. Rencontres-débats

Actions collectives ponctuelles (1h30 d'intervention), animées par les psychologues de l'association.

Un apport éclairé sur les approches et les solutions à mettre en place pour de meilleures relations dans la famille, pouvant ensuite s'élargir sur des temps de parole.

Ces actions permettent aux parents de :

- Informer, sensibiliser, amener au questionnement
- connaître son enfant (ses besoins, ses attentes, ses émotions)
- répondre aux familles de manière simple, conviviale et accessible
- développer leurs compétences parentales
- trouver leurs propres solutions

Ce projet a eu lieu :

- Chauny, au centre social CAF, le mercredi 12 septembre 2018

Le thème abordé :

Frère et sœur : faut-il accorder de l'importance aux chamailleries ?

Support utilisé : le conte destiné aux parents mais également aux enfants, ayant pour vocation de transmettre des messages, des informations, d'ouvrir sur des échanges.

Points abordés : rivalité dans la fratrie, place de chacun dans la fratrie, résolution de conflits

REGARD SUR CETTE ACTION

Ces rencontres répondent à des situations récurrentes, repérées lors d'échanges informels, et/ou lors d'ateliers avec les parents. De ce fait, la mise en place de ce type d'action, permet de pouvoir répondre, par des rencontres thématiques ciblées, aux attentes et besoins des parents.

Dans un premier temps, l'intervention de la psychologue apporte un éclairage théorique sur le thème défini.

Dans un second temps, la psychologue invite les parents à exprimer leur ressenti, leur vécu sur les apports qu'elle a pu leur transmettre.

Grâce à la transmission d'informations de la psychologue, les parents sont plus à même de d'identifier ou de comprendre certains comportements de leur enfant.

Écoutés et rassurés, les parents apprécient de prendre du recul face à leurs difficultés et de rencontrer d'autres parents connaissant les mêmes doutes, et ainsi échanger des comportements éducatifs en toute simplicité dans un contexte de libre parole.

C'est un réel moyen pour les familles d'exprimer leurs préoccupations, d'être confortées dans leur rôle parental et parfois de se sentir plus fortes en vue d'affronter les difficultés qu'elles rencontrent avec leurs enfants.

III. Sophrologie et parentalité

« Mieux vivre son rôle de parent – devenir acteur de l'harmonie familiale »

La sophrologie est un outil de développement personnel qui permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi, de retrouver l'harmonie entre le corps et l'esprit et d'apprendre à « lâcher prise » face aux obstacles du quotidien. Sous forme de conférence, d'une durée de 1h30, le principal objectif de cette intervention est de montrer quels bénéfices la sophrologie peut apporter aux parents au sein de leur famille : apprendre à gérer son stress, ses inquiétudes, être à l'écoute de ses proches et devenir acteur de l'harmonie de la famille.

Ce projet a eu lieu :

- Chauny, au centre social CAF, le jeudi 27 septembre 2018

REGARD SUR CETTE ACTION

Après avoir défini, ce qu'est la sophrologie, l'intervenante amène les parents à se rendre compte de l'impact du stress, de la fatigue, de l'irritabilité au sein de la cellule familiale : sources de conflits, de tension...

Et par conséquent de l'importance de s'octroyer du temps à travers des « outils » simples et efficaces afin d'aborder plus sereinement leur quotidien.

Pour conclure la conférence, la sophrologue, invite les participants à découvrir, à travers un exercice, comment des techniques de respiration, de relaxation ou de relâchement musculaire peuvent aussi aider dans leur vie de parents et dans la relation avec leurs enfants.

Les participants ont fait ressortir leurs difficultés à faire face à leur quotidien, et se sentent dépassés par leur(s) enfant(s). Ils se sentent désemparés voire dépassés ou inquiets, mais sont en demande de solutions, d'outils tel que la sophrologie, pour mieux vivre leur rôle de parent au bénéfice de leur(s) enfant(s).

Cette intervention leur a permis, de prendre conscience de la nécessité d'être épanoui, de répondre à leurs propres besoins afin d'être à l'écoute, disponible pour leur entourage.

Formation de l'intervenante :

- sophrologue diplômée

IV. Ateliers « comment mieux accompagner son enfant : attachement et autonomie »

Ce projet a pour objectif de transmettre aux parents la notion d'attachement et les besoins de l'enfant et les aider à mieux appréhender et mettre en œuvre les séparations nécessaires avec son enfant et d'identifier les difficultés à se séparer de leur enfant et pouvoir les dépasser.

Public concerné : Tout parent, et plus particulièrement les parents ayant des difficultés à se séparer de leurs enfants, à les confier à un tiers, ainsi que les parents laissant peu d'autonomie à leurs enfants.

Contenu :

- La théorie de l'attachement et la figure d'attachement
- Les besoins de l'enfant : attachement et quête d'autonomie
- La mise en œuvre des séparations : comment les vivre au mieux pour l'enfant et les parents
- Les séparations selon les âges : se séparer pour grandir
- Les difficultés de l'attachement : lien insécure, lien trop fusionnel, angoisses des parents... : comprendre l'impact de sa propre histoire sur la relation avec ses enfants.

Ce projet composé de 3 ateliers de 2h00, a eu lieu à Chauny, au centre social CAF, et a été animé par Noémie Pérard, animatrice des Ateliers FILLIOZAT.

REGARD SUR CETTE ACTION

Alternant supports vidéos et exercices, l'intervenante a permis aux participantes de prendre conscience de l'importance du lien d'attachement comme un besoin fondamental pour le développement de leur enfant.

Chose qu'elles ne percevaient pas en arrivant aux ateliers, ne voyant le lien d'attachement que, comme une relation « fusionnelle » avec son enfant.

Les ateliers ont également aidé le parent à :

- définir les comportements offrant une base sécure
- identifier les comportements de leur enfant qui peuvent être en lien avec une base insécure (lors du sommeil, pleurs dès une absence dans une autre pièce...)
- prendre conscience de ce qui ferait obstacle à ces comportements, particulièrement ses propres expériences d'attachement durant l'enfance.

Les participantes ont particulièrement apprécié la transposition des apports théoriques et pratiques de l'intervenant, en utilisant les situations vécues par ces dernières, permettant une transmission de savoir abordable et claire, sur un sujet très complexe.

V. Théâtre-forum

Le théâtre-forum permet avec la participation de chacun de parler et d'imaginer collectivement des solutions alternatives aux relations familiales.

Le principe étant le suivant : différentes saynètes sont jouées par les comédiens. Ces dernières abordent volontairement des situations exagérées, de tension, de conflit, d'oppression afin de susciter des réactions de la part du public et lui donner l'envie d'intervenir pour que des choses changent.

Après chaque saynète, un participant peut remplacer l'un des comédiens et proposer de la part de son personnage une nouvelle attitude permettant d'apporter des solutions.

Le théâtre-forum questionne, fait prendre conscience, explore plusieurs solutions à un problème et les confronte, mais il n'impose en aucun cas une vérité ou une solution.

Objectifs :

- Permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger dans un climat convivial
- Permettre de réfléchir, de s'exprimer et de discuter sur le comportement à adopter dans une situation donnée
- Inciter à une réflexion collective
- Favoriser le dialogue et les échanges au sein d'un groupe

Ce projet a eu lieu :

- Chauny, au centre social CAF, le mardi 20 novembre 2018

REGARD SUR CETTE ACTION

Malgré un important travail partenarial et de communication (rencontres avec différents partenaires locaux, distributions de flyers, envois de mails, diffusion sur les réseaux sociaux), l'événement n'a pas mobilisé de participant.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Vivre la séparation et la mono parentalité	femme	Homme	Total	
Bénéficiaires de l'action	16	2	18	
4/ 6 ans	2		2	
6/11 ans		2	2	
26/30 ans	2		2	
31/60 ans	12		12	QPV
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges	16	2	18	15

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Proposition de différentes formes d'actions, les familles pouvaient participer à des actions informatives, ne demandant pas d'implication ou de participation directe (conférence sophrologie); Servant à recevoir une information, mettre en confiance et connaître l'association pour par la suite participer à des actions demandant plus d'implication (pause parents)	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation du public - Manque de communication
Pistes pour améliorer le projet	
Organiser d'avantage de réunions auprès des partenaires. Rencontrer les directeurs d'école.	
Perspectives et évolutions du projet	
Proposer un parcours parentalité permettant une meilleure visibilité des actions offrant différentes portes d'entrée et ainsi permettant aux familles d'intégrer le dispositif avec souplesse et confiance.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services et fournitures		100,00 €
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire, publicité et déplacements		3 810,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges sociale		1 595,00 €
charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		700,00 €
TOTAL			6 205,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	1 000,00 €
Produits indirects	Fonds propres		1 205,00 €
TOTAL			6 205,00 €

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- Permanence d'écoute et de soutien aux familles

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Créer un dispositif d'aide à la parentalité au sein des écoles du premier degré, notamment celles situées en zone prioritaire.
- Soutenir et responsabiliser les parents dans leurs droits et devoirs à l'exercice de leur fonction parentale.
- Instaurer la présence d'une psychologue dans les écoles situées en zone prioritaire, qui œuvre de concert avec la psychologue scolaire dont la zone de compétence est étendue.

Déroulement de l'action :

La psychologue assure une permanence de 2 heures par semaine dans les écoles dont les élèves résident en zone prioritaire. L'intervenante se charge de faire le lien avec la psychologue scolaire ainsi que les partenaires du secteur (UTAS, Associations, CAF...). En fonction de la disponibilité des parents, une grande souplesse est assurée pour la prise de rendez-vous. Un rapport d'activité est établi par la psychologue en fin d'année scolaire. Il est également possible que les parents soient reçus sur rendez-vous à l'extérieur de l'école. La psychologue a comme mission d'orienter les familles vers d'autres structures selon les problématiques rencontrées:

- violence conjugale: CIDFF
- parentalité: les familles de l'Aisne
- aspect social: travailleurs sociaux ...

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

45 personnes accueillies (enfants, parent mono parental). La typologie des problématiques rencontrées :

- Parentalité (difficultés pour gérer les problématiques de leurs enfants : encoprésie, hyper activité, violence verbale et physique et troubles du comportement)
- Parents victimes de violences conjugales (parent incarcéré).

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- Etre au plus proche des familles- Travail partenarial mis en place	
Pistes pour améliorer le projet	
Dédramatiser sa présence dans les écoles en organisant une présentation de son métier auprès des CM2	
Perspectives et évolutions du projet	
Reconduire l'action sur 2019	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Autres services extérieurs	Rémunération intermédiaire, publicité et déplacements		4320,00 €
TOTAL			4320,00 €

Aucune recette

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil Citoyen de CHAUNY- Aide aux devoirs

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Acquérir et développer des méthodes permettant une bonne organisation du travail,
- Apprendre et comprendre les leçons, apprendre à réviser efficacement,
- Développer l'autonomie dans l'apprentissage
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants

Déroulement de l'action :

L'aide aux devoirs fonctionne durant toute l'année, hors vacances scolaires, les lundis et jeudis de 17h00 à 18h30. À leur arrivée les enfants sortent leurs cahiers de textes et nous déterminons avec eux l'ordre dans lequel ils feront leur travail. Nous regroupons ceux qui sont dans la même classe. En général chaque bénévole travaille avec un petit groupe mais nous pouvons également nous relayer selon les matières ou un bénévole est occupé avec un enfant. Si l'enfant a terminé ses devoirs il peut s'avancer sur un autre jour ou nous lui donnons des exercices ou faisons des révisions dans une matière où il a un peu de difficulté. Nous organisons un goûter avant les vacances de Noël et avant les vacances d'été pour les récompenser et pour rencontrer les parents. Début octobre, nous avons rencontré les parents, en particulier ceux qui inscrivaient des enfants de CP pour les sensibiliser à l'importance de cette année de CP et faire connaissance avec eux.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Depuis l'an dernier, nous avons constaté un changement d'attitude chez certains enfants. Certains se sont calmés, sont plus conscients de la nécessité de travailler. Des enfants qui parlaient à peine français sont maintenant excellents et cela en 2 années seulement. Si nous avons décidé d'accompagner les enfants jusqu'à la 4ème, c'est à leur demande. Il y a une bonne ambiance, de l'entraide et du soutien entre les enfants.

Nous avons davantage d'enfants d'origine africaine et turque. Les parents sont reconnaissants et sont encourageants. Ils veulent que leurs enfants aient de bons résultats. Ils sont de bons soutiens pour nous car les bénévoles ont besoin également de voir que leur travail est apprécié.

Indicateurs :

L'aide aux devoirs		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		35	18	53
	scolarisés	35	18	53
Nombre de bénéficiaires par quartier		35	18	53
	Non QPV	9	6	15
	QPV	26	12	38

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<p>Le projet répond clairement à un besoin. Les parents veulent que leurs enfants réussissent et sont heureux que nous puissions contribuer à cette réussite. Le nombre d'enfants total sur l'année a augmenté car il est passé à 53 mais sur chacune des périodes (2017/2018 et 2018/2019), nous avons inscrit 35 enfants. La différence vient des nouveaux, des départs, etc... Nous établissons des contacts précieux avec les familles et tissons du lien social.</p>	<p>Nous constatons les mêmes faiblesses que précédemment. Les locaux commencent à se faire petits et nous aurions besoin de davantage d'autonomie. Le fait d'être dans un local où l'on doit regarder sa montre pour finir dans le temps imparti est un obstacle car nous devons impérativement terminer à 18h30 et ne pouvons pas discuter tranquillement avec les parents ni même avec les enfants. Nous sommes contraints d'organiser des temps de rencontre spécifiques. La pérennité du projet repose sur l'engagement des bénévoles. Si nous avons davantage d'enfants, les locaux qui nous sont dévolus seront trop petits et nous risquons de manquer de bénévoles. Nous disposons depuis peu d'un local mais il ne peut accueillir que 19 personnes et dispose d'un escalier assez dangereux nous ne pouvons donc pas l'utiliser pour notre activité.</p>
Pistes pour améliorer le projet	
La progression des parents pourrait être un plus pour les enfants.	
Perspectives et évolutions du projet	
Nous envisageons de faire des révisions avec les enfants les plus en difficulté pendant les congés scolaires.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Matériel et fourniture		2 930,00 €
Services extérieurs	Assurance		130,00 €
TOTAL			3 060,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Bailleurs sociaux	2 000,00 €
TOTAL			4 000,00 €

Le bilan est intermédiaire car il est sur l'année scolaire, le bilan final sera établi début juillet 2019.

PILIER : COHESION SOCIALE

La Ligue de l'Enseignement- RENCONTRES PLURIELLES

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Promouvoir les actions culturelles à l'école primaire, au collège et les mettre en relation sur un même lieu et à un même moment.

Déroulement de l'action

Des temps de réunions en amont de l'action ont permis d'exposer les projets afin que chaque enseignant intéressé puisse s'y inscrire en choisissant sa thématique en la présence des professionnels (**sur Chauny** ; deux temps de réunion en septembre avec la compagnie La Mascara de Nogent l'Artaud pour ce qui est de la danse (pour **7** classes) et du théâtre (pour **4** classes), **sur La Fère** ; deux temps de réunion en la présence d'Audrey Moeglin danseuse professionnelle (pour **4** classes) et Micheline Cavalier, marionnettiste (pour **4** classes), **sur Beautor** ; deux temps de réunion en la présence de la Compagnie la Mascara pour le théâtre et la danse avec **8** classes, Micheline Cavalier pour les marionnettes avec **2** classes, Audrey Moeglin pour la danse avec **1** classe. Chaque temps de réunion a été organisé en la présence des élus de chaque ville concerné et sur Chauny en la présence de l'Inspection départementale, permettant ainsi l'organisation, dès septembre 2017, des temps de rencontres de fin d'année scolaire et la mise à disposition des salles de diffusion.

Les écoles sont informées de la mise en place du projet dès le début de l'année scolaire sur La Fère et Beautor et dès le mois de juin de l'année en cours sur Chauny (projet déjà existant depuis de nombreuses années à l'inverse de Beautor et La Fère demandeurs depuis septembre 2017).

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Les familles touchées en très grand nombre sont des familles des quartiers sociaux défavorisés. Pour beaucoup, venir en salle de spectacle reste un acte exceptionnel mais sur cette action tous et toutes sont présents en salle. L'école du spectateur reste à faire sur les secteurs de La Fère et Beautor où l'on a remarqué un public peu discipliné alors que sur Chauny les publics sont habitués à vivre cette action depuis plus de 10 ans, ce qui se ressent en salle.

Quant aux scolaires, les remarques vont dans le même sens pour ce qui est des spectateurs. Pour tous les scolaires qui sont montés sur scène l'expérience est plus que positive : mise en valeur des enfants et du travail effectué pour les créations, valorisation du travail par la qualité d'accueil (technique, salle et accompagnement par des professionnels). Ce travail permet aux élèves inscrits d'améliorer leurs performances à l'oral, d'entrer plus facilement en contact avec l'autre, de favoriser les résultats scolaires.

La demande et les besoins identifiés sont plus que confirmés et l'évolution le prouve puisqu'à nouveau de nouveaux collègues demandent à entrer dans l'action (école Jean Mermoz de la Fère). Les enseignants sont très demandeurs sachant parfaitement que c'est par ce type d'opération qu'une dynamique culturelle se crée surtout si les milieux sociaux sont défavorisés (il est nécessaire d'amener la culture aux publics concernés et non de leur demander d'aller à la rencontre de la culture, favorisant ainsi l'accès à la culture pour tous.) Le territoire a besoin de vivre la culture autrement ; amenant la formation à l'école du spectateur par le biais de nos élèves.

Nous sommes passés de 11 classes participantes sur Chauny à 30 classes sur Chauny, La Fère, Beautor.

Indicateurs :

Les rencontres plurielles		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		459	338	797
	scolarisés	459	338	797
Nombre de bénéficiaires par quartier		338	459	797
	Non QPV	21	46	67
	QPV	317	413	730

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<p>La volonté affichée de poursuivre ce projet de la part des enseignants appuyés par les Inspections Départementales concernées nous conforte dans l'idée de renouveler l'opération en 2018 2019. Les remarques plus que positives des élus des trois communes concernées nous encouragent à poursuivre.</p> <p>Sur la salle de Chauny, la qualité d'accueil professionnel est remarquable et l'aménagement sur scène d'une sonorisation mieux adaptée aux élèves a encore amélioré cette qualité</p>	<p>La demande forte des enseignants nous oblige à mettre en place un fonctionnement de plus en plus complexe et coûteux ; nombre d'intervenants professionnels plus important, personnels de la ligue plus présents sur sites et en plus grand nombre. Les besoins techniques sur les salles alternatives de La Fère et Beautor nous ont obligé à la location de matériel technique important pour permettre aux élèves de vivre leurs représentations dans de bonnes conditions professionnelles.</p> <p>Nous avons dû faire appel à une société de gardiennage pour le temps de diffusion avec les familles (sur les six temps organisés à Chauny, la Fère et Beautor), ce qui a occasionné un coût supplémentaire.</p>
Pistes pour améliorer le projet	
<p>Former plus les élèves et familles à l'école du spectateur en intervenant dans les classes pour cette formation spécifique. Rencontrer les familles sur chaque site en amont des rencontres pour les sensibiliser (sous la forme de flyers distribués par exemple) ou passer par les élèves pour sensibiliser les familles.</p>	
Perspectives et évolutions du projet	
<p>Ce projet demande encore à évoluer pour s'étendre sur le secteur de Tergnier sachant que sur la Fère la demande est déjà faite d'intégrer l'école Jean Mermoz non inscrite jusqu'ici. Pour permettre l'évolution il sera nécessaire d'envisager à nouveau des financements complémentaires (communaux, intercommunaux et d'état).</p>	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financeur	Montant
Achats	Prestations de services et fournitures		17 638,40 €
Services extérieurs	Locations et assurance		700,00 €
Autres services extérieurs	Gardiennage et frais de missions		1 070,48 €
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		674,14 €
Charges fixes de fonctionnement			2 008,30 €
Emplois des contributions volontaires en nature	Mise à disposition gratuite de biens et prestations		3 360,00 €
TOTAL			25 451,32 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	8 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CD02	1 200,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	EPCI- Ca CTLF	5 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Communes	3 800,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Autres établissements publics	1 000,00 €
Fonds propres			2 591,32 €
Contributions volontaires en nature	Prestation en nature et bénévolat		3 360,00 €
TOTAL			25 451,32 €

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- STREET ART

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Promouvoir la culture urbaine et découvrir sa ville autrement
- Renforcer l'accès à la pratique artistique et culturelle des jeunes en leur offrant une expérience artistique d'hyper-proximité (dans et hors temps scolaires)
- Favoriser les échanges intergénérationnels, sensibiliser et faire participer tous les publics (jeunes, seniors, scolaires, particuliers, associations, services municipaux, centres,...)
- Transmettre des valeurs altruistes de respect, de solidarité, de mixité, de fraternité, de citoyenneté et de tolérance

Déroulement de l'action :

INITIATION AU GRAFF ET AU POCHOIR : 2 artistes en résidence sur la Ville ont réalisé des fresques, rencontrer les scolaires et les habitants. Il s'agit de STOUL et de TAREK. Le public a été invité à assister en direct à la création de fresques et même d'y participer grâce aux deux Street artistes Tarek et Stoul. STOUL est une artiste inspirée par les cultures underground et l'Asie. Elle aime le contraste entre les traditions et le côté ultramodernes des mangas. De la bombe au pinceau, des murs à la toile, elle donne naissance à des personnages imaginaires et mythiques, mi-femmes mi-félins que vous ne verrez que dans ses œuvres ! Calendrier des interventions de Stoul : Atelier artistique « création de motifs décoratifs en pochoirs » en 3 séances de 14h à 18h : samedi 27 janvier : balade urbaine à la recherche d'éléments inspirants et initiation aux techniques du pochoir 10 février : préparation des pochoirs 10 mars 2018 : peinture des pochoirs sur le mur Public à partir de 15 ans et adultes. 10 Participants maximum, sur inscription. Réalisation d'une œuvre monumentale les 6, 7, 10, 11 et 12 avril 2018 sur le bâtiment Montréal, - TAREK est un artiste peintre, scénariste, photographe, rédacteur en chef d'un magazine d'art urbain « Paris Tonkar », et auteur du livre de référence sur le graffiti français. Il a écrit près de soixante-dix livres (les séries BD Sir Arthur Benton et La guerre des Gaules) et des scénarios pour l'audiovisuel et expose dans le monde entier. Tarek a animé des ateliers avec deux écoles primaires chaunoises du quartier prioritaire (peinture, collages, graffiti) du 3 au 7 avril 2018. Les fresques et collages réalisées par les enfants et l'artiste étaient visibles du 10 au 14 avril 2018 à l'intérieur et l'extérieur des écoles. Il a réalisé également des fresques visibles par le public à différents endroits de la Ville.

- SLAM : ateliers animés par l'association Les Maquis'Arts de la Poésie. Les Maquis'arts ont fait connaître la pratique du slam, art poétique urbain. (8 ateliers gratuits sur inscription) Les mercredis de 14h à 16h : 24 janvier, 21 février, 21 mars, 4 avril 2018 Les samedis de 10h à 12h : 20 janvier, 17 février, 17 mars et 7 avril 2018. Des scènes slam ont été organisées pendant le temps fort.

- YARN BOMBING avec Lady Knitty et les partenaires relais sur la Ville (EHPAD de Chauny, Espaces Seniors, Accueil jeunes, CAF, Education Nationale, particuliers) Qu'est-ce donc que le Yarn Bombing ? C'est un art urbain qui utilise le tricot, le crochet ou d'autres techniques utilisant du fil. Il recouvre ainsi les bancs, les escaliers, les ponts mais aussi les troncs d'arbre ou les sculptures dans les places : une façon d'humaniser les lieux publics en surprenant les passants... Ateliers Yarn Bombing animés par la Médiathèque Les mercredis de 14h à 16h : 22 novembre 2017, 10 janvier, 14 février, 14 mars, 2018 Les samedis de 14h à 16h : 9 décembre 2017, 20 janvier, 17 février et 17 mars 2018 Lady Knitty, venue le 14 octobre présenter le tricot urbain, est venue installer les œuvres avec les participants du 10 au 14 avril 2018 dans toute la ville !

Dans le cadre de sa journée des Arts et des Humanités, le Lycée Jean Macé a réalisé un « Défi Pompons » tout au long de l'année. Le principe : 1 élève = 1 pompon ou plus ! Réalisation jusqu'au 1er avril 2018 et installation des œuvres dans les espaces verts au sein du Lycée Site Ternynck à Chauny. Il est prévu un transfert de l'installation dans les espaces verts de Chauny. (parc des promenades ou ailleurs). Les élèves ont prévus en amont une collecte de pelotes de laine afin de réaliser leurs « fleurs

pompons » Une démonstration aux élèves a été faite en début d'année (26 septembre 2017) par la Médiathèque afin de réaliser des pompons avec les doigts.

EXPOSITION de photos en extérieur avec le Photo Club chaunois (les chaunois, vus par l'oeil du photographe de façon insolite, artistique et surprenante ont vu leurs portraits dans différents lieux de la ville). Un appel à la population a été lancé afin de répondre au projet du photo club : chacun est libre de contacter le photo club afin d'être pris en photo. Travail avec l'Ecole Elémentaire de la Résidence : les élèves ont recréé des scènes de tableaux célèbres en empruntant les mêmes postures. Ils ont été pris en photo par le photo club afin de faire partie de l'exposition hors les murs. Collaboration avec les Services Techniques de la Ville pour réaliser les supports des photos (poteaux en bois) et pour l'installation dans les différents lieux de la ville 1 semaine avant l'exposition (début avril 2018)

EXPOSITION sur le Street Art à la Médiathèque du 20 février au 20 avril 2018 : une exposition produite par Kinexpo a retracé l'histoire et les enjeux du Street Art mais a proposé également des œuvres dans tous les domaines : graffitis, pochoirs, affiches, installations... (visites sur demande)

PROJECTION STREET ART par le Cinéma Lumière de Chauny.

BASKET DE RUE

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

A moyen terme :

- Initiatives personnelles de certains enseignants jusqu'à la fin de l'année 2018 (installations yarn bombing, inspiration des artistes pour la réalisation de fresques).
- Poursuites de projets autour du street art :
 - ✓ Suite aux succès des ateliers slam, l'EHPAD de CHAUNY a décidé d'organiser des séances de slam, tous les mardis après midi.
 - ✓ Des ateliers tricots ont été mis en place par le centre social
 - ✓ Mobilisés autour d'un « défi pompons » les lycées de CHAUNY avaient réalisés 150 pompons pour le yarn bombing.

A long terme :

- Visites des espaces urbains en découvrant des fresques : changement de visage de la Ville, favorise les échanges sur les techniques des artistes.
- Partenariat renforcé avec la médiathèque.

Indicateurs :

Street art		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		500	493	993
	Retraités	55	37	92
	Scolarisés	445	456	901
Nombre de bénéficiaires par quartier		500	493	993
	Non QPV	406	404	810
	QPV	94	89	183

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- Projet pluridisciplinaire et riche- Qualité des prestations des artistes- Investissement des partenaires- Echanges intergénérationnels	Pas assez de diversité dans les fresques du centre ville
Pistes pour améliorer le projet	
Contacter davantage de personnes relais et référentes	
Perspectives et évolutions du projet	
Afin de faire découvrir les lieux de créations, un livret de balade Street art avec accès au plan interactif est disponible depuis septembre 2018.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Prestations de services et fournitures		27 353,42 €
Services extérieurs	Locations		4 742,03 €
Autres service extérieurs	Publicité		340,15 €
TOTAL			32 435,60 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation		Ministère de la culture	5 000,00 €
Subventions d'exploitation		Région	5 000,00 €
Subventions d'exploitation		DSIL 2	2 000,00 €
Commune de CHAUNY		Fonds propres	20 435,60 €
TOTAL			32 435,60 €

PILIER : COHESION SOCIALE

Les Concerts de poche- TOUS EN CHOEUR

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Fédérer les habitants autour d'un projet artistique ambitieux, représentant un véritable parcours culturel de plusieurs mois autour de la découverte et de la pratique musicale
- Encourager la mixité sociale, générationnelle et géographique, les échanges entre personnes ne se rencontrant d'ordinaire jamais, via la mise en place d'ateliers musicaux interactifs et de concerts chaleureux, propices au renforcement des liens sociaux et familiaux
- Favoriser le développement personnel, l'ouverture culturelle et l'acquisition de nouveaux « savoirs être », en permettant aux personnes les plus éloignées de la musique classique, et en priorité les jeunes et les plus défavorisés, de découvrir le plaisir d'une pratique collective et la magie de grandes interprétations.

Déroulement de l'action :

L'approche des *Concerts de Poche* passe toujours par l'implication des publics dans la pratique artistique.

Après une phase de mobilisation (diffusion de l'information sur le projet via mailings, réunions et rendez-vous de présentation, tractage en lien avec le bailleur social, utilisation des outils de communication de différents partenaires...), chacun des groupes constitués a été impliqué lors d'ateliers de chant choral, afin de devenir acteurs du programme des concerts via la réalisation de leur première partie. Concernant les ateliers « Musique en chantier », les participants étaient impliqués pour participer directement à l'atelier, en partant de leur vécu et de leur imagination pour construire un conte musical avec les intervenants. Chaque participant aux ateliers était par la suite incité à venir assister aux concerts, pour lesquels les participants et leurs accompagnateurs ont bénéficié de la gratuité ou d'un tarif réduit. Les groupes ayant participé aux ateliers de chant choral en étaient quant à eux parties prenantes, via la réalisation de la première partie, accompagnée par les concertistes.

1) Février, mars 2018 : Phase de coordination et de mobilisation des publics pour le projet aboutissant à Chauny

2) Mars à juin 2018 : Ateliers de chant choral « longue durée », réalisés auprès d'un groupe tout public de Chauny, en partenariat avec le Conseil Citoyen

3) Juin 2018 : Ateliers « Musique en chantier » - 1ère série : 5 séances

4) 10 juin 2018 – Concert à la salle des fêtes de Chauny : Yann DUBOST (contrebasse) et Sylvain BLASSEL (harpe), avec la participation des habitants en 1ère partie

5) Octobre, novembre 2018 : Phase de coordination et de mobilisation des publics pour le projet aboutissant à La Fère

6) Novembre 2018 à février 2019 : ateliers de chant choral auprès d'un groupe tout public (dont enfants suivant le CLAS avec le Conseil Citoyen de La Fère), de la chorale du collège Marie de Luxembourg (dont adultes du Conseil Citoyen de Chauny), et d'un groupe d'élèves des écoles Jean Mermoz et Jean Moulin.

7) Janvier 2019 : Ateliers « Musique en chantier » : 7 séances

8) 2 Février 2019 : Concert à l'espace Drouot de La Fère : Michel MORAGUES, flûte, David WALTER, hautbois et le quatuor Métamorphoses, cordes, avec la participation des habitants en 1ère partie.

NB : 3 ateliers « Musique en chantier » également organisés grâce au soutien du contrat de ville en amont du concert réalisé en partenariat avec le centre culturel de Tergnier le jeudi 28 février 2019. Lors de ce concert, les participants ayant participé aux ateliers de chant choral menés en amont du concert de La Fère se sont produits une seconde fois.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Tous en chœur		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		58	37	95
	Scolarisé	34	28	62
	Salarié	9		9
	Sans activité	3		3
	Demandeur d'emploi	1		1
	Retraité	11	9	20
Nombre de bénéficiaires par quartier		58	37	95
	QPV	25	20	45
	Non QPV	33	17	50

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- Un projet participatif et valorisant, aux contenus accessibles et exigeants, permettant aux participants de découvrir l'univers de la musique classique et du chant choral en douceur mais avec de grands artistes- Un rayonnement à l'échelle intercommunale, favorisant la circulation des publics et les échanges, tout en restant en proximité au sein des quartiers- Une expérience de plusieurs années sur le territoire, permettant de rallier de nouveaux publics et partenaires chaque année tout en approfondissant les liens tissés	Une difficulté pour la mobilisation des publics, en particulier les parents d'élèves pour la venue aux concerts donnés à Chauny
Pistes pour améliorer le projet	
Le fait de travailler avec les publics scolaires de Chauny en 2019 permettra a priori de renforcer les liens avec les parents et de favoriser leur venue au concert. De même, les liens récemment établis avec les bailleurs sociaux et les Conseils Citoyens permettront sûrement de mobiliser davantage les habitants des quartiers, notamment via la mise en œuvre d'un tarif spécifique pour le concert de La Fère.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matières et fournitures		350,00 €
Services extérieurs	Locations, assurance		400,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements missions		8 350,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges de personnels		32 100,00 €
Autres charges gestions courantes			300,00 €
TOTAL			41 500,00 €

Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Rémunération de services	Billetterie et mécénats		600,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	14 509,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	La France s'engage, ministère de l'éducation nationale	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	DRAC	5 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Région	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CD02	3 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CATLF	3 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Commune de la Fère	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Aides privées	5 891,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Bailleurs sociaux	4 000,00 €
TOTAL			41 500,00 €

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil Citoyen de CHAUNY- FEM'S

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Permettre aux filles et femmes des quartiers défavorisés d'accéder à une activité sportive en club et ainsi dans la ligne de l'égalité des chances favoriser l'ouverture sociale, l'équilibre physique, psychologique, émotionnel. Par la pratique du sport et ses exigences, transmettre des valeurs – Respect, loyauté, contrôle de soi, dépassement de soi, Sens de l'effort.
- Augmenter la faculté de concentration, et la confiance en soi.
- Mens sana in corpore sano : Développer l'Hygiène de vie, hygiène alimentaire à travers des ateliers sport-santé animés par des partenaires professionnels, améliorer la nutrition, favoriser la mise en place des différents équilibres : corporel, émotionnel, familial, nutritionnel, mental, social, par l'organisation de mini séminaires, groupes de paroles, etc...
- Favoriser la Mixité sociale par la pratique des loisirs en dehors de son milieu social et l'accès à des sports traditionnellement fermés aux filles.
- Convaincre les parents des bénéficiaires pour les filles de la pratique du sport pour les filles aussi et favoriser ainsi l'égalité filles garçons.

Déroulement de l'action :

Le recrutement a débuté en juin et s'est prolongé au cours de l'été. Nous avons établi des formulaires de demande de participation au programme FEM'S ainsi qu'un contrat d'engagement à assister aux réunions.

Après deux mois et demi nous avons touché 16 personnes, soit 80% de la cible qui se montait à 20 personnes.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

A l'usage, nous nous apercevons de la nécessité d'élargir la cible que nous avons établie. D'une part, il est nécessaire que les filles prennent l'habitude de la pratique sportive beaucoup plus tôt car cela demande des efforts d'adaptation plus tard à l'entrée en 6^{ème}. Nous pensons que nous devrions débiter les inscriptions autour de 8 ans car les filles sont demandeuses d'activités physiques.

D'autre part, la tranche d'âge se compose majoritairement de jeunes mères de famille qui ont du mal à faire garder leurs enfants.

Indicateurs :

FEM'S	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP	16	0	16
Scolarisés	10	0	10
Salariés	1		1
Demandeurs d'emploi	5		5
Nombre de bénéficiaires par quartier	16	0	16
QPV	12	0	12
Non QPV	4	0	4

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- L'ambition de ce projet est de créer une dynamique, de stimuler la pratique physique et d'informer sur la nutrition.- Il permet de renforcer les relations mère/ fille(s) en leur permettant de passer du temps ensemble en pratiquant une activité physique ensemble- Lutter contre la « malbouffe » et développer des équilibres alimentaires par le biais d'ateliers.	Nous aurions dû élargir la tranche d'âge, à savoir les 10- 30 ans. Nous pensions qu'il aurait été nécessaire de restreindre l'accès au programme afin de ne pas être submergés par les demandes. Nous nous apercevons de la difficulté par les mères de famille pour la garde d'enfant. Faute de se déplacer, c'est la piscine qui recueille le plus de monde. C'est bien, mais il serait intéressant que d'autres activités soient envisagées.
Pistes pour améliorer le projet	
Nous allons élargir la tranche d'âge des bénéficiaires, à savoir inclure les enfants à partir de 8 ans et ne pas fixer d'âge maximum. Ce faisant, nous aurons une mobilisation plus importante et la dynamique en sera plus forte dans le quartier.	
Perspectives et évolutions du projet	
C'est un projet qui devrait prendre de l'ampleur et qui gagnerait à être pérennisé afin d'aider les femmes du quartier à se sentir mieux dans leur corps. Nous pourrions envisager des ateliers cuisine pour développer le goût des produits frais ce qui est aussi une manière de faire des économies.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	prestations		1 415,00 €
Charges indirectes	Autres		250,00 €
TOTAL			1 665,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CACtlf	1 600,00 €
Contributions volontaires en nature	Prestation en nature et bénévolat		250,00 €
TOTAL			5 850,00 €

Le bilan est intermédiaire car il est sur l'année scolaire, le bilan final sera établi début juillet 2019.

PILIER : COHESION SOCIALE

Lycées publics de CHAUNY- Point Ecoute

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Cette action permet de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, elle contribue aussi à l'apaisement du climat de classe

Déroulement de l'action :

Lors d'entretien avec le CPE et/ ou les infirmières des élèves en situation de mal être, de stress....Ces personnels proposent aux élèves une entrevue avec l'intervenante du Point Ecoute. Si l'élève accepte, un rendez- vous est pris immédiatement. Ils sont vus dans la semaine ou la semaine suivante au plus tard. L'élève gère lui-même la poursuite ou non des entretiens.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Nous avons constaté une baisse de l'absentéisme, les élèves en retirent un effet positif. La prise en charge rapide des rendez- vous et sa flexibilité favorise le travail éducatif.

Indicateurs :

Point Ecoute	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP	45	13	58
Scolarisés	45	13	58
Nombre de bénéficiaires par quartier	45	13	58
QPV	22	3	25
Non QPV	23	10	33

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Autres services extérieurs	Rémunérations intermédiaires et honoraires		6 300,00 €
TOTAL			6 300,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	500,00 €
Subventions d'exploitation	Etablissements publics		3 300,00 €
TOTAL			6 300,00 €

PILIER : COHESION SOCIALE

ANPS- Accès personnalisé aux soins et à la santé

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Action transversale permettant d'amener les personnes en situation de précarité, en particulier des quartiers prioritaires de La Résidence (CHAUNY), Roosevelt (TERGNIER), de l'Artilleur (LA FERRE) à être actrices de leur santé, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé ; Favoriser l'accès aux soins et leur prise en charge dans une démarche partenariale ; Sensibiliser à la prévention et aux dépistages.

Déroulement de l'action :

Les actions sont conduites par une infirmière formée à l'accompagnement aux soins intervenant à 0.50 ETP. Les bénéficiaires de l'action sont orientés par les partenaires locaux, services sociaux, associations... Après un premier rendez-vous ayant pour but de recenser les difficultés rencontrées (accès aux droits, mobilité, demande de rendez-vous, addictologie...), un projet de santé personnalisé est élaboré en commun. Sont envisagées avec la personne les pistes d'aide, d'accompagnement pour régler dans un premier temps les freins administratifs et la mobilité, puis vers les soins (prise de rendez-vous, bilan de santé, accompagnement et mise en place de l'observance des traitements). L'infirmière s'assure ensuite du suivi de l'action, accompagne physiquement si besoin les bénéficiaires, le but étant qu'ils retrouvent une autonomie. Le suivi avec les partenaires : Les transmissions régulières sont mises en place : d'évolution, de difficultés, d'organisation du suivi de l'accompagnement. Pour les situations « difficiles » des réunions de synthèse et/ ou des rendez-vous avec le bénéficiaire et les partenaires ont lieu régulièrement.

Afin de savoir si l'accès aux soins est effectif, un soutien par relance téléphonique et/ ou par entretien physique est réalisé, ce qui permet d'établir un état des lieux des démarches entreprises par le bénéficiaire. Dans le cas où cet accès aux soins n'est pas tangible, une prise de rendez-vous est à nouveau proposée avec un accompagnement physique si besoin. Dans tous les cas, de multiples relances auprès des bénéficiaires sont faites au fur et à mesure et ensuite à rythme régulier.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Accès personnalisé aux soins et à la santé		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		45	39	84
	Salariés	2	2	4
	Sans activité	21	11	32
	Bénéficiaires du RSA	18	18	36
	Demandeurs d'emploi	2	4	6
	Retraités	2	4	6
Nombre de bénéficiaires par quartier		45	39	84
	QPV	19	12	31
	Non QPV	26	27	53

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matières et fournitures		256,00 €
Services extérieurs	Assurance et documentation...		349,00 €
Autres services extérieurs	Déplacement, mission		1 922,00 €
Impôts et taxes			2 714,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges de personnels		35 993,00 €
Autres charges et gestion courante			4 123,00 €
TOTAL			45 357,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	11 280,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	ARS	12 858,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Conseil Régional	10 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de TERGNIER	3 200,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de LA FERRE	1 600,00 €
Autres produits de gestion courante			1 919,00 €
TOTAL			45 357,00 €

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : COHESION SOCIALE

Ville de CHAUNY- Parcours du cœur

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Organiser au sein du quartier politique de la ville une manifestation sportive reconnue nationalement
- Sensibiliser les personnes aux risques des maladies cardio-vasculaires (sédentarité-hygiène alimentaire-tabac)
- Sensibiliser les personnes à la pratique d'une activité physique
- Sensibiliser les personnes à la pratique aux gestes des premiers secours (massage cardiaque)

Déroulement de l'action :

Installation de stands sur un village santé pour accueillir les partenaires au départ et à l'arrivée de la marche.

Sensibilisation aux gestes qui sauvent avec la pratique sur mannequins .

Sensibilisation à la nutrition avec jeux pour les enfants et les parents par une diététicienne.

Mise en place d'une marche à travers les rues de Chauny avec des pauses sur l'art urbain (parcours de 6km).

Sensibilisation aux dons du sang avec distribution de goodies .

Pour marquer l'évènement, chaque participant est reparti avec un tee-shirt imprimé, un sac avec gobelet et barre de céréales plus toutes les informations sur les flyers des différentes sensibilisations.

Durée totale de la manifestation 3h30.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Parcours du cœur	femme	Homme	Total	
<i>Bénéficiaires de l'action</i>				
0/12 ans	1	2	3	
13/17 ans	2	2	4	
18/30 ans	8	7	15	
31/40 ans	8	4	12	
41/ 50 ans	11	6	17	
51/ 61 ans	14	7	21	
62 ans et plus	13	6	19	QPV
<i>Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges</i>	57	34	91	18

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Partenaires	Communication au sein du quartier prioritaire
Pistes pour améliorer le projet	
Associer le centre social pour sensibiliser les gens à la manifestation avec un rassemblement dans le centre du quartier prioritaire	
Perspectives et évolutions du projet	
Confirmer la marche Associer des activités sur place de type « bien être ».	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	matière et fourniture, alimentation		2 103,71 €
Services extérieurs	gardiennage et intervention		583,41 €
Charges de personnels	Rémunération du personnel		965,25 €
TOTAL			3 652,37 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Fonds propres	Ville de CHANY	3 652,37 €
TOTAL			3 652,37 €

PILIER : COHESION SOCIALE

France Victimes 02- Point d'accès au droit CHAUNY- LA FERRE

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Faciliter l'accès au droit par une écoute, la délivrance gratuite d'informations juridiques
- Aider et soutenir les victimes d'infraction pénale (atteintes aux personnes : violences volontaires (notamment violences conjugales et intrafamiliales), agressions sexuelles, harcèlement, homicide..., atteintes aux biens : vol, abus de confiance/escroquerie, dégradation..., accidents de circulation)
- Aider et favoriser le soutien des publics en difficulté et/ou habitant les quartiers prioritaires
- Accueillir, aider et orienter.
- Analyser des situations individuelles qui doivent déboucher sur une orientation et une démarche effectuée par l'intéressé
- Accompagnement (non physique) des personnes pour des démarches administratives en partenariat avec les acteurs de terrain et les institutionnels
- Développer la connaissance et l'information sur les droits, orienter les publics concernés dans les structures les plus appropriées pour faire valoir leurs droits
- De leur permettre d'être conseillé ou accompagné pour l'accomplissement des démarches juridiques et administratives
- De proposer un soutien psychologique aux victimes (aide aux victimes) notamment leur proposer un accompagnement psychologique au procès d'Assises.

Déroulement de l'action :

Sur CHAUNY, une permanence sans rendez- vous tous les mardis et mercredis (sauf le dernier mercredi du mois) de 9 à 12h à l'Espace Services Publics.

Nous accueillons un public hétérogène. Nous apportons une aide pratique et un accompagnement dans leur démarche juridique évitant ainsi l'exclusion de certains publics en difficulté et en leur permettant de faire valoir leur droit. Cet accompagnement a pour but de rendre sur le long terme, la personne plus autonome dans ses futures démarches. On remarque que le nombre des contacts ultérieurs depuis quelques années, à tendance à diminuer, cela signifie deux choses :

- Soit le problème de la personne a été résolu, il n'a donc plus besoin d'aide
- Soit malgré un problème persistant, l'information qui lui a été délivrée lui permet de continuer ses démarches seul.

Les demandes sont de plus en plus complexes nécessitant un suivi technique et contacts ultérieurs avec le public.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Point d'accès au droit	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP	45	39	84
Salariés	19	16	35
Sans activité	15	8	23
scolarisé	0	1	1
Demandeurs d'emploi	1	5	6
Retraités	10	9	19
Nombre de bénéficiaires par quartier	46	38	84
QPV	30	23	53
Non QPV	16	15	31

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- Confidentialité, gratuité des entretiens réalisés par un juriste professionnel avec délivrance d'informations juridiques et soutien psychologique- Lieu neutre à l'ESP	Notre action vise à recevoir toutes victimes d'infraction pénale sans distinction.
Pistes pour améliorer le projet	
Une meilleure orientation et communication à destination des habitants du quartier. Continuer à tisser des liens avec les acteurs locaux afin de travailler en coordination et de pouvoir aider le public visé le plus efficacement	
Perspectives et évolutions du projet	
France Victimes 02 continuera d'œuvrer dans le sens de la proximité pour être au plus proche de la population.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Charges de personnel	rémunération et charges sociale		8 224,00 €
Charges indirectes	charges fixes de fonctionnement		4 047,00 €
TOTAL			12 271,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	4 661,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CACTLF	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de la FERRE	304,00 €
Subventions d'exploitation	Autofinancement		3 142,00 €
Reprise sur provision			164,00 €
TOTAL			12 271,00 €

Le bilan financier est établi sur CHAUNY et LA FERRE.

PILIER : COHESION SOCIALE

CIDFF- Point d'Information et Conseil

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Soutenir les personnes en difficultés, en particulier les femmes et surtout celles qui se retrouvent à la tête de familles Monoparentales, seules à gérer les questions de la vie quotidienne, en offrant un temps et un espace d'écoute, d'information et de conseil au plus près de chez elles, ouvert à tous, y compris aux personnes étrangères. Cet espace d'écoute vise à favoriser un mieux-être personnel et familial, des relations interpersonnelles apaisées, un mieux vivre ensemble avec un renforcement des capacités à agir à bon escient en apportant des informations et des conseils personnalisés adaptés aux besoins de chacun-e, une aide à la réalisation des démarches
- un accès aux droits avec une information juridique décryptée,
- un soutien psychologique aux femmes confrontées aux violences intrafamiliales, mais aussi à toute personne qui ressent le besoin d'avoir une écoute
- un soutien des parents dans leur rôle éducatif

Déroulement de l'action :

Chauny :

Les permanences se sont découpées en 2 temps :

- ✓ Avec la juriste, elles ont eu lieu le vendredi après-midi (13h30/16h30) dans un bureau mis à disposition par le Centre Social CAF. La juriste a reçu le public, lors des permanences suivantes : 19 janvier 2018, 02 février 2018, 16 février 2018, 20 mars 2018, 03 avril 2018, 17 avril 2018, 01 juin 2018, 15 juin 2018, 06 juillet 2018, 07 septembre 2018, 21 septembre 2018, 05 octobre 2018, 19 octobre 2018, 16 novembre 2018
- ✓ Avec la psychologue, 18 rencontres ont eu lieu les vendredis de 9h à 12h dans un local du centre social de CHAUNY.

Une information collective sur le thème de « l'autorité parentale » a été réalisée au centre social CAF le 5 octobre de 13h30 à 15h30 par la juriste et la psychologue, où la reconnaissance d'un enfant, la séparation et les conséquences de la séparation ont été traitées avec 12 participantes.

Depuis le 2 novembre, un groupe de paroles est organisé par la psychologue pour les femmes victimes de violences sexistes. Celui-ci se déroule au sein du centre social Caf de Chauny. A ce jour, 3 séances ont eu lieu.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Chauny : Sur l'année 2018, le CIDFF02 avait pour objectif d'accueillir 118 personnes sur le territoire de Chauny. Au 29 novembre 2018, le CIDFF a reçu 73 personnes en entretien et 12 personnes en information collective, ce qui représente 85 personnes.

La juriste a reçu 24 personnes dont 15 femmes et 4 hommes et 5 couples. 34 rdv étaient positionnés, 10 personnes ont annulé ou ne se sont pas rendues au RDV. Les RDV annulés représentent une part de 30 % des RDV positionnés.

La psychologue a reçu 20 personnes, 18 femmes et 2 hommes. Il y a eu 50 entretiens réalisés sur les 58 entretiens positionnés. Les RDV annulés représentent une part de 13,8% des RDV positionnés.

Actuellement, 4 femmes et 2 hommes sont toujours en cours de suivi.

Une information collective sur le thème de « l'autorité parentale » a été donnée au centre social CAF le 5 octobre de 13h30 à 15h30 avec 12 participantes.

Afin que la permanence de Chauny soit plus lisible pour les usagers, de la publicité a été effectuée. Le CIDFF02 a transmis aux professionnels du secteur dans le cadre du réseau d'accompagnement des victimes conjugales du Chaunois, à des associations sur Chauny, une affiche et flyers les informant de la mise en place du PEIC avec les dates des permanences et les informations nécessaires pour obtenir un rendez-vous ou toutes autres informations.

Par ailleurs, une affiche est apposée au centre social Caf de Chauny.

Le rythme des permanences dans le mois est adapté pour le moment au vu de la fréquentation de la permanence. Comme en 2017, l'association a indiqué les dates de permanences afin que ce soit plus simple et plus clair pour le public.

Au niveau juridique, 24 personnes ont été reçues en entretien. Quelques statistiques sur le public reçu :

- 15 femmes dont 73,7% vivaient seules et 94,7% avaient des enfants ; 63,2% étaient sans emploi dont 37% demandeuses d'emploi et 10% au foyer et 10% retraitées. 34,8% avaient un emploi et 26,3% étaient employées.
- 4 hommes dont 66,7% vivaient seuls et 93,3% avaient des enfants ; 66,7% étaient sans emploi, dont 33% demandeurs d'emploi et 13% de retraités. 33,3% avaient un emploi dont 33,3% un statut d'employé.
- 5 couples.

Les questions des usagers concernaient la séparation et les conséquences de celle-ci (41,9% pour les femmes et 35,1% pour les hommes), en particulier la liquidation du régime matrimonial, les pensions alimentaires, la prestation compensatoire, le droit de visite et d'hébergement et les procédures relatives à l'autorité parentale ainsi que le recouvrement des pensions alimentaires.

25,8% des femmes reçues souhaitaient connaître leurs droits en tant que victimes de violences conjugales, (physiques, psychologiques ou économiques), notamment des informations concernant le problème d'hébergement lié aux violences, les sanctions possibles pour l'auteur des violences, suite à une plainte et des explications sur la procédure pénale.

Certaines personnes (1,6% des femmes et 2,7% des hommes) ont été informées sur le droit du travail.

Les personnes rencontrées ont reçu des informations sur le droit locatif, le droit de la consommation, le droit des étrangers, le droit des successions, et des questions concernant la tutelle et la curatelle.

La juriste a également aidé à remplir de nombreux dossiers d'aide juridictionnelle afin de pouvoir saisir la justice dans les domaines du droit de la famille ou des procédures civiles.

La juriste oriente régulièrement les personnes rencontrées vers les assistantes de l'UTAS pour un suivi sur le plan financier ou pour des demandes de logements. L'orientation se fait surtout vers la CAF de Chauny pour les ouvertures de droits aux prestations lorsqu'il y a une séparation envisagée ou dans le cadre des violences conjugales afin d'informer la victime des droits aux prestations futures. En effet, les relations de partenariat avec la Caf de Chauny sont très étroites et permettent ainsi une meilleure prise en charge des situations de violences conjugales rencontrées sur le territoire du chaunois.

Le travail réalisé par la juriste consiste dans l'aide à la rédaction de courriers pour les problèmes locatifs et l'aide à la constitution des demandes auprès du tribunal pour la garde des enfants ou le droit du travail et la constitution des dossiers d'aide juridictionnelle.

La durée moyenne d'un entretien est d'une demi-heure. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une problématique de violences conjugales, le rendez-vous peut se prolonger. La juriste s'adapte en fonction des besoins de l'utilisateur et du nombre de personnes patientant en salle d'attente.

La permanence de la juriste est sans rendez-vous. Cependant, le lieu n'étant pas assez identifié de l'extérieur par le public, il est ainsi difficile de toucher un nombre important de personnes.

Au niveau psychologique, 20 personnes ont été reçues en entretien. Quelques statistiques sur le public reçu :

- 18 femmes, dont 75% ont des enfants, et 52% vivent seules ; 69.4 % sont sans emploi
- 2 hommes, dont 100% ont des enfants et 92.3 % vivent seuls ; 100% sont sans emploi

Les demandes ont principalement concerné les violences conjugales (57,6% des demandes), et plus précisément les violences psychologiques (12,4%), les violences physiques (9%), les violences économiques (2,3%), les violences sexuelles (6,8%), la privation de papiers (0,6%) et la séquestration (0,8%).

D'autres personnes ont souhaité rencontrer la psychologue pour aborder les problématiques telles que les difficultés psychologiques (11,3%), la parentalité (13,5%) et le dépôt de plainte (3,4%).

Des orientations ont quelque fois été réalisées afin de répondre au mieux aux demandes énoncées par les bénéficiaires (juriste, thérapeute, professionnels de la santé, assistants sociaux, psychologue pour enfants, etc.).

Un groupe de parole est mis en place au centre social CAF depuis le 2 novembre 2018 où trois dames victimes actuelles ou anciennes victimes de violences viennent échanger de manière régulière autour de leur vécu et des difficultés rencontrées avec l'auteur de violences, les enfants victimes directes ou indirectes des violences conjugales et avec la justice (gendarmerie, avocats, jugement, etc.).

Il est important de relever que 50 entretiens sur les 58 entretiens positionnés ont été honorés. Les RDV annulés représentent une part de 13,8% des RDV positionnés. Les personnes ne se sont soit pas présentées à l'entretien soit ont annulé leur rendez-vous.

Enfin, il ne faut pas oublier que le public visé est un public fragile qui a des difficultés à effectuer des démarches, notamment les victimes de violences intrafamiliales, qui sont orientées par les professionnels ou la mairie et qui n'ont pas encore osé franchir la porte du PEIC ou qui annulent ou ne se présentent pas au rendez-vous.

Au niveau de l'information collective, 12 personnes participantes à une formation chez Avenir Développement Formation sont venues sur la réunion portant sur le thème de « l'autorité parentale ». Celle-ci s'est déroulée au centre social CAF le 5 octobre de 13h30 à 15h30 par la juriste et la psychologue, où la reconnaissance d'un enfant, la séparation et les conséquences de la séparation ont été traitées.

Indicateurs :

Point Information Ecoute et Conseil		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		108	36	144
	Salariés	17	2	19
	Sans activité	35	15	50
	Bénéficiaire du RSA	29	10	39
	scolarisé	1	0	1
	Demandeurs d'emploi	23	9	32
	Retraités	3	0	3
Nombre de bénéficiaires par quartier		108	36	144
	QPV	34	19	53
	Non QPV	74	17	91

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<p>La force du projet est de proposer une réponse aux différentes problématiques que peuvent rencontrer les personnes dans leur vie de tous les jours et qui freinent leur insertion et leur évolution.</p> <p>Les points forts :</p> <ul style="list-style-type: none">- La complémentarité des compétences proposées (juridique et psychologique)-Le partenariat mis en place avec les intervenants sur le territoire,- la possibilité de venir sans rdv au niveau juridique, ce qui peut permettre aux personnes d'obtenir une réponse rapide.	<p>Les principales difficultés sont de permettre au public d'arriver jusqu'à nous, et qu'elles soient disponibles sur le créneau de notre permanence.</p>
Pistes pour améliorer le projet	
<ul style="list-style-type: none">✓ Proposer les informations collectives sur des groupes constitués✓ Effectuer les permanences juridiques sur un autre créneau que le vendredi après-midi	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achat	Matière et fournitures		190,00 €
Autres services extérieurs	Déplacement et missions		600,00 €
Charges de personnel	Rémunération et charges sociales		8 900,00 €
Charges indirectes	Charges fixes de fonctionnement		3 800,00 €
TOTAL			13 490,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	FIPD	1 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CPO DRDFE	1 390,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de TERGNIER	3 600,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de LA FERRE	1 000,00 €
TOTAL			13 490,00 €

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : COHESION SOCIALE

Conseil citoyen- Chorale et mini orchestre

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Nous savons que l'apprentissage musical, du fait de l'augmentation des connexions entre les deux hémisphères du cerveau, améliore les capacités cognitives ainsi que la concentration, l'estime de soi, et l'adaptabilité à un groupe. D'autre part, l'offre artistique existe au centre ville, mais les enfants et les jeunes du quartier prioritaire y ont peu accès probablement parce que les gens ne sortent pas de leur quartier, par timidité, par ignorance. Aussi, nous souhaitons apporter cette éducation musicale au cœur du quartier. Nous voulons impulser une dynamique artistique dans le quartier car les enfants et les jeunes sont désœuvrés.

Déroulement de l'action :

Chorale :

1h30 par semaine

Le chef de chœur envoie les textes à apprendre. Ils sont imprimés. Lors de la répétition, les voix sont enregistrées ce qui permet de répéter à la maison. De plus, les personnes absentes lors des répétitions peuvent apprendre les chants.

Des répétitions complémentaires ont lieu en préparation des « concerts de poche » à La Fère ou Chauny.

Mini-orchestre

2 groupes durant 1 heure chacun, le samedi après-midi.

Il est plus compliqué de mobiliser les mêmes enfants tous les samedis. Chaque samedi, il y a un malade, un anniversaire, ... De ce fait la plupart du temps, il n'y a pas deux groupes durant une heure mais un groupe durant deux heures.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Nous voulions favoriser la cohésion sociale et tisser des liens intergénérationnels avec des habitants des autres quartiers. Effectivement, des enfants et des jeunes participent à la chorale ainsi que des personnes issues d'autres quartiers. Des personnes de tous horizons se rencontrent.

Les enfants et les jeunes participent aux spectacles mis en place ce qui les valorisent. Ils peuvent développer des talents qu'ils ignoraient.

L'image du quartier est améliorée auprès des personnes extérieures.

La chorale permet aux habitants du QPV de rencontrer des personnes qu'ils n'auraient pas pu rencontrer compte-tenu de la réputation négative du quartier.

Nous espérons 20 participants à la chorale. Nous avons touché davantage de personnes (25) mais en fréquentation parfois occasionnelle. Nous voudrions mobiliser une vingtaine de participants réguliers. Actuellement nous avons chaque semaine en moyenne 14 personnes. Les animations du quartier ont permis aux habitants de nous connaître et de nouvelles personnes participent depuis le mois d'octobre.

Le nombre de participants progresse peu à peu.

Depuis l'an dernier, nous rejoignons les groupes constitués pour le « concert de poche » de La Fère.

Indicateurs :

Mini orchestre et chorale		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		29	4	33
	Salariés	9		9
	Sans activité	2		2
	scolarisé	13	3	16
	Retraités	5	1	6
Nombre de bénéficiaires		29	4	33
	QPV	16	2	18
	Non QPV	13	2	15

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<p>Chorale Quel qu'en soit le cadre, la pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité d'une personne, à développer le relationnel car pour chanter ensemble, on doit s'écouter. Chanter permet un bien-être physique qui passe aussi par l'apprentissage de la respiration et le geste vocal. Le bien-être émotionnel se développe aussi car en chantant, on exprime des sentiments et on développe sa sensibilité artistique. Elle permet de développer la vie sociale, la convivialité, l'écoute. Depuis l'an dernier, nous avons trouvé un nom pour la chorale « Résid' en cœur »</p> <p>Mini orchestre Les jeunes apprécient de pouvoir apprendre à jouer des instruments car les moyens de leurs parents ne permettent pas de financer cette activité.</p>	<p>La mobilisation régulière des jeunes est difficile.</p>
Pistes pour améliorer le projet	
Nous allons débiter le mini orchestre à partir de 8 ans au lieu de 10 ans car nous avons beaucoup de demandes d'enfants plus jeunes.	
Perspectives et évolutions du projet	
Travailler avec le mini orchestre pour préparer des prestations en commun.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	prestations, petites fournitures		1 108,00 €
Autres services extérieurs	rémunération, publicité et déplacement		4 556,00 €
Charges indirectes	Bénévolat		2 592,00 €
TOTAL			8 256,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Région	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CActlf	500,00 €
Reprise sur amortissement	Fonds propres		664,00 €
Produits indirectes	Bénévolat		2 592,00 €
TOTAL			8 256,00 €

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

L'action a pour objectifs de :

- Mobiliser vers l'emploi les publics :
 - rencontrant des problèmes personnels de différentes natures (santé, handicap de toute nature, surendettement, hébergement, contraintes familiales ...), constituant des éléments bloquants pour la construction du projet professionnel et pour la recherche d'emploi,
 - Ayant besoin d'une prise en charge spécifique et personnalisée pour lever les freins à l'emploi,
 - ayant ou non un projet en adéquation avec le marché.
- Suivre les publics en difficulté, mobiliser les savoir-faire, les services des partenaires existants localement et adaptés à chaque problématique :
 - en identifiant d'une part les freins et d'autre part les partenaires en mesure de les lever,
 - en remobilisant vers l'emploi secteur marchand et secteur non marchand.
- Ouvrir sur un projet d'intégrer un chantier d'insertion ou d'une entrée en formation qualifiante.
- Proposer cette action aux candidats qui n'ont pas été acceptés lors de sélections de chantier d'insertion ou de formation. En effet, on constate lors de la sélection que ces candidats ont besoin d'une étape intermédiaire qui les prépare à renouveler leur candidature en s'enrichissant des thématiques abordées au cours de l'action.

Déroulement de l'action :

Le public est orienté par les partenaires sociaux (pôle emploi et l'UTAS). Ce dernier est reçu par un conseiller, nous faisons le point sur sa situation et si les modalités de fonctionnement et le contenu de la prestation correspondent aux attentes et besoins du bénéficiaire, nous validons l'intégration sur l'action. Un retour est fait aux prescripteurs.

Les stagiaires sont rencontrés une fois par semaine en respectant une alternance groupe et individuel. Les phases de groupe permettent de traiter de sujets plus généralistes et de mettre en place des ateliers thématiques. Les phases individuelles permettent au stagiaire de traiter une ou des problématiques personnelles qui présentent un ou plusieurs freins de retour à l'emploi ou à l'entrée en formation.

Tous les trois mois, un bilan est fait en présence des partenaires ce qui permet de nouveaux objectifs à atteindre.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Grâce au co- financement avec le Conseil Départemental, l'action a permis de recevoir 12 personnes.

Résultats de l'action :

- Immersions en entreprise : 6 personnes (animatrice auprès d'enfant, agent de sécurité, plombier chauffagiste, chauffeur livreur, agent de nettoyage, vendeuse en prêt-à-porter).
- 1 sortie chantier d'insertion
- 1 sortie formation qualifiante
- 1 sortie emploi de droit commun
- 1 sortie emploi intérimaire
- 1 sortie pour abandon.

Indicateurs :

Je me mobilise pour mon insertion	femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP	8	4	12
Bénéficiaire du RSA	8	4	12
Nombre de bénéficiaires par quartier	8	4	12
QPV	3	1	4
Non QPV	5	3	8

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Ce projet s'inscrit dans la poursuite d'une action mise en place avec le département et sur lequel un réel besoin est identifié. Nous ne rencontrons aucun souci pour intégrer le public.	
Pistes pour améliorer le projet	
Proposer aux stagiaires des interventions de professionnels permettant une montée en compétences valorisables sur le marché de l'emploi ou de la formation.	
Perspectives et évolutions du projet	
Interventions de professionnels.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Achat matières et fournitures		435,00 €
Services extérieurs	Location, entretien, réparation et assurance		2 492,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacements et services bancaires		881,00 €
Impôts et taxes			423,00 €
Charges de personnel	rémunération et charges sociales		12 096,00 €
Autres charges de gestion courante			799,00 €
Dotations aux amortissements			1 091,00 €
TOTAL			18 217,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Vente de produits finis, marchandises,,,			13 164,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	8 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CAtctlf	4 800,00 €
Reprise sur amortissement	Auto financement		1 362,00 €
TOTAL			27 326,00 €

Le bilan définitif est en mars 2019.

PILIER : EMPLOI

OSC- Le numérique et l'emploi

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Lutter contre la fracture numérique :
 - Réduire les inégalités d'accès à l'information, à la connaissance et aux réseaux
 - Réduire les inégalités sociales et générationnelles
- Renforcer l'accès à l'emploi :
 - Connaître et utiliser les moyens de communication pour la recherche d'emploi
 - Approfondir l'outil informatique et ses applications devenus incontournables dans la plupart des emplois.

Déroulement de l'action :

Le public est majoritairement envoyé par Pôle Emploi. L'initiation est à la carte et dépend du niveau de formation en informatique du bénéficiaire. Entrée et sortie permanente. Selon les bénéficiaires, il a pu être délivré : Certificat d'Initiation à l'Informatique, Certificat de navigation et de communication, délivrance du Passeport de Compétences Informatiques Européens (PCIE) ou le B21 adulte.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

- Prise en main et/ou amélioration de l'utilisation quotidienne de tous les outils numériques.
- Amélioration des compétences de base et approfondissement de l'outil informatique nécessaire pour trouver du travail.

Indicateurs :

Le numérique et l'emploi		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		24	20	44
	Bénéficiaire du RSA	5	4	9
	Demandeurs d'emploi	19	16	35
Nombre de bénéficiaires par quartier		24	20	44
	QPV	17	11	28
	Non QPV	7	9	16

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- Accueil- Matériel performant- Compétences des animatrices et bénévoles- Numérique indispensable de nos jours	
Pistes pour améliorer le projet	
Recherche d'autres contacts avec la population visée	
Perspectives et évolutions du projet	
Les ateliers « Pôle Emploi » se déroulant dans nos locaux ont amélioré la fréquentation 2018 et devraient permettre d'atteindre et/ ou dépassé les objectifs pour 2019.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	Matière et fourniture		103,84 €
Services extérieurs	Entretien, réparation et assurance		1 278,44 €
Autres services extérieurs	Rémunération, Publicité, déplacements et services bancaires		1 189,08 €
Charges de personnel	rémunération et charges sociales		12 634,79 €
TOTAL			15 206,15 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CActif	3 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Conseil régional	4 500,00 €
Autres produits de gestion courante	Auto financement		4 706,15 €
TOTAL			15 206,15 €

PILIER : EMPLOI

La Ville de CHAUNY- Aide au permis de conduire

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser la citoyenneté à travers des actions de solidarité sur le territoire
- Favoriser la mobilité afin de faciliter l'accès à l'emploi, la formation, l'autonomie
- Sensibiliser les jeunes au montage de projet

Déroulement de l'action :

Dans un premier temps, le jeune a dû constituer un dossier d'inscription dans lequel il était demandé de proposer une action citoyenne de 30 heures dans une association chaunoise de son choix. Une fiche mission était à remplir par l'association qui s'engageait à prendre le jeune si le dossier était retenu par la commission d'attribution. Elle était composée d'un élu, un technicien et un membre du milieu associatif. Une fois le dossier retenu, il y a eu lieu un premier versement à l'auto-école puis le deuxième une fois l'action citoyenne achevée. D'après le retour des associations, les jeunes se sont investis pleinement.

L'information sur l'action a été diffusée sur le site de la Ville, Facebook, par affichage ainsi que tous les partenaires du Point Information Jeunesse. Un courrier de présentation du projet a été envoyé à toutes les associations afin qu'ils ne soient pas surpris de la démarche du jeune. 18 dossiers ont été déposés, 10 ont été retenus lors des deux commissions d'attribution. Une convention tripartite a été signée entre la Ville, le jeune et l'auto-école. Trois auto-écoles ont accueilli les bénéficiaires.

De nombreux jeunes se sont orientés vers les associations de solidarité. Seule une personne a mené son action citoyenne dans un club sportif.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

A moyen terme : Les jeunes ont pu découvrir à travers ce projet le bénévolat, la vie associative. Cette aide au permis est un tremplin pour les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel (Auxiliaire de vie, agent de sécurité) et un commencement pour les jeunes étudiants (stages en entreprise, apprentissage).

A long terme : Devenir autonome et mobile. Devenir bénévole dans une association.

Deux personnes sont restées bénévoles à la croix rouge et deux autres envisagent de s'investir à la suite de leur obtention de code. La moitié des bénéficiaires ont terminé leur action citoyenne. Une moitié des bénéficiaires étaient des mères seules avec enfant en insertion professionnelle en vue de préparer un diplôme d'auxiliaire de vie. L'autre moitié était des étudiants en vue d'entrer dans la vie active.

Indicateurs :

Aide au permis de conduire		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP		8	2	10
	scolarisé	3	2	5
	Demandeurs d'emploi	5	0	5
Nombre de bénéficiaires par quartier		8	2	10
	QPV	7	1	8
	Non QPV	1	1	2

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<ul style="list-style-type: none">- Démarches citoyennes auprès des associations locales.- Amélioration de l'accès à l'emploi.- Rendre le jeune autonome dans sa vie professionnelle.- S'initier à l'écriture d'une lettre de motivation- Participation active des associations dans le projet.	<ul style="list-style-type: none">- Difficulté dans l'écriture du dossier : lettre de motivation au permis ainsi que de l'action citoyenne.- Retour des dossiers tardifs donc seulement deux commissions d'attribution.
Pistes pour améliorer le projet	
<ul style="list-style-type: none">- Recevoir les jeunes pour défendre leur dossier qui parfois peinent dans l'écriture, cette démarche leur permettrait de s'entraîner pour d'éventuels entretiens d'embauche.	
Perspectives et évolutions du projet	
<ul style="list-style-type: none">- Développer le projet en réorganisant les conditions d'attribution par un passage à l'oral.- Prévoir trois commissions, datées dès le départ pour que le jeune se projette dans le temps.- Favoriser des projets innovants en explorant des pistes avec le jeune sur leur savoir être et leur savoir faire.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Services extérieurs	Auto écoles		4 000,00 €
Charges de personnel	rémunération et charges de personnel		1 000,00 €
TOTAL			5 000,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Fonds propres	Ville de CHAUNY	3 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 000,00 €
TOTAL			5 000,00 €

PILIER : EMPLOI

Positive Planète- Quartiers d'avenir

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Notre objectif : promouvoir l'entrepreneuriat dans les quartiers. La difficulté d'accès à l'emploi des habitants des quartiers est l'un des principaux facteurs d'exclusion et de marginalisation. Quartiers d'avenir répond à ce problème en offrant aux habitants des QPV un accompagnement gratuit et individuel. Outre le bénéfice pour l'entrepreneur, le projet a un impact positif sur toute sa famille et contribue à dynamiser l'ensemble du territoire.

Déroulement de l'action :

Nous avons mis en place des actions de promotion pour l'entrepreneuriat, qui permettent « d'aller chercher » les habitants des QPV pour les motiver et leur redonner confiance en leurs capacités. Ces événements visant à promouvoir l'esprit et l'envie d'entreprendre sont organisés où se trouve le public visé pour avoir un impact maximal et toucher le plus de personnes possible.

Exemple : des réunions de sensibilisation pour des groupes sur le dispositif "garantie jeunes", des informations collectives organisées en partenariat avec POLE EMPLOI et 3 opérations extérieures « C'est qui le patron » avec notre kiosque mobile. Le but est de favoriser l'émergence de projet et d'informer sur notre offre d'accompagnement, pour que les porteurs de projet ne soit pas SEULS dans leurs démarches.

Présence 1 mercredi sur 2 de 9h à 17h30 dans les locaux de la MEF de TERGNIER.

8 informations collectives organisées en collaboration avec la Mission Locale et les groupes sur le dispositif « garantie jeune ».

1 atelier « Pitch » sur 2 demies journées pour 3 futurs entrepreneurs co animées avec Françoise Mondot

4 opérations kiosque mobile « C'est qui le patron »

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Nous gardons un lien très fort avec nos porteurs de projet / entrepreneurs, par l'organisation d'événement comme les **clubs des positifs** (mise en réseau) ou encore des **fêtes de quartiers** auxquelles ils sont invités à participer, ainsi que la mise en place **d'ateliers post –création**.

Les résultats de l'action sont évalués grâce à des **indicateurs opérationnels quantitatifs** collectés par la base de données (elle-même renseignée au fil de l'eau par les accompagnateurs sur le terrain) : le nombre de personnes sensibilisées, le nombre de personnes accueillies, le nombre de personnes accompagnées, le nombre d'entreprises créées, le nombre d'emplois générés, en fonction de leur origine QPV.

Nous effectuons aussi :

- L'évaluation de la qualité des services fournis : au moyen d'un **audit qualitatif interne** validant un minimum d'étapes traitées pendant l'accompagnement ainsi que d'un questionnaire de satisfaction envoyé aux porteurs de projets en fin de parcours.

- **L'évaluation de la pérennité** des entreprises créées : nous avons réalisé une étude sur la pérennité des entreprises créées grâce à notre dispositif.

La demande et les besoins sont en effet confirmés : 8 créations d'entreprise ont pu être accompagnées (résultats au 01/10/18).

Le territoire étant fortement touché par le chômage, l'accompagnement vers l'entrepreneuriat doit être une solution à évoquer et nécessite un accompagnement personnalisé.

Indicateurs :

Quartiers d'avenir		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par tranche d'âges		22	30	52
	18-25 ans	20	21	41
	26-30 ans	1	2	3
	31-60 ans	1	3	4
	Non identifié	0	4	4
Nombre de bénéficiaires par quartier		22	30	52
	QPV	12	13	25
	Non QPV	10	17	27

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Partenariat en plein essor avec les acteurs locaux de l'emploi (POLE EMPLOI, Mission Locale, MEF, BGE,...). Possibilité d'intervention dans des lycées professionnels pour sensibiliser à l'entrepreneuriat Accompagnement structuré, gratuit et individuel	Visibilité insuffisante dans les QPV
Pistes pour améliorer le projet	
Mise en place d'actions dans d'autres lieux situés en QPV ou proche QPV.	
Perspectives et évolutions du projet	
Il existe un réel besoin d'information et d'accompagnement adapté : il faut continuer et maintenir notre présence locale sous forme de permanence	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	prestations de services et fournitures		41,00 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacement		3 862,00 €
Impôts et taxes			403,00 €
Charges du personnel	Rémunération du personnel		15 504,00 €
TOTAL			19 810,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Région	4 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CDC	8 810,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	catctlf	2 000,00 €
Reprise sur amortissement	Fonds propres		1 000,00 €
TOTAL			19 810,00 €

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires.

PILIER : HABITAT- CADRE DE VIE

Eco et logique- J'apprends dans mon logement

Action nouvelle ou reconduction : Reconduction

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Favoriser une meilleure appropriation de son logement dans le but de (re)donner une dynamique sociale.
- Développer ses compétences techniques afin de prendre conscience de ses potentialités, de développer son autonomie, son organisation et prendre confiance en soi.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques d'amélioration de ses conditions de vie par des gestes éco citoyens.

Déroulement de l'action :

Nous avons accompagné 6 habitants du quartier prioritaire La Résidence dans l'amélioration de leur cadre de vie par la mise en place d'auto réhabilitation du logement. Les familles ont été accompagnées par l'association pour l'apprentissage des compétences techniques afin de pouvoir les mettre en application au sein de leurs logements et ainsi acquérir l'autonomie nécessaire en ce qui concerne les petits travaux d'embellissement et d'entretien locatif.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Le public a été impliqué lors de la mise en œuvre des actions, puisque l'action ne peut se faire sans l'implication du locataire qui réalise ses travaux lui-même grâce à l'accompagnement pédagogique de l'association. Le locataire est acteur de son bien-être et de l'appropriation de son logement, ainsi il favorise également son insertion sociale. Une convention bipartite entre l'association et le bénéficiaire a été signée lors de la première rencontre, ce qui symbolise également l'implication du bénéficiaire dans l'action.

6 habitants du quartier prioritaire La Résidence, dont 3 locataires de Clésence (anciennement La Maison du CIL) et 3 locataires de l'OPAL et rencontrant des difficultés sociales importantes. Au total ce sont 26 personnes touchées par l'action d'auto réhabilitation du logement dont 17 enfants.

En effet nous pouvons déjà avoir une idée des effets à moyen et à long terme par le comportement de chaque ménage (implication, entretien...). Dans l'ensemble les ménages ayant été concernés par l'action sont satisfaits du résultat et des travaux qu'ils ont effectué dans leur logement, le fait que les travaux soient entrepris par eux-mêmes mène vers un sentiment de fierté, de confiance en soi et une appropriation de leur logement menant aussi vers un meilleur entretien locatif. Les véritables effets seront mesurables dans le temps.

Indicateurs :

J'améliore mon cadre de vie	femme	Homme	Total
<i>Nombre de bénéficiaires par CSP</i>	13	10	23
Salariés	1	3	4
Bénéficiaire du RSA	6	2	8
scolarisé	5	5	10
Demandeurs d'emploi	1	0	1
<i>Nombre de bénéficiaires par quartier</i>	13	10	23
QPV	13	10	23

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
<p>Ouvert à tous les locataires des bailleurs sociaux Clésence et OPAL localisés sur le quartier prioritaire « La Résidence ». (Sans critères sociaux de sélection)</p> <p>Réalisation d'un diagnostic amiante effectué dans les logements.</p> <p>Permettre à quelques locataires des bailleurs Clésence et OPAL d'effectuer des travaux d'embellissement (matériaux et accompagnements gratuits pour le bénéficiaire).</p> <p>Permettre aux ménages en précarité sociale de pouvoir réaliser des travaux chez eux, visant une réappropriation de leur logement et une re-dynamique sociale.</p> <p>Transmission de gestes techniques au bénéficiaire par un accompagnement pédagogique de l'association (apprentissage de compétences et de connaissances)</p> <p>Sensibilisations individuelles sur mesure selon les problématiques repérées au sein du ménage.</p>	
Pistes pour améliorer le projet	
Relationnel avec les divers acteurs et structures sur le territoire afin d'améliorer la communication autour de l'action.	
Perspectives et évolutions du projet	
De réels besoins sont identifiés, la reconduction de l'action semble nécessaire.	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	matière et fournitures		600,00 €
Autres services extérieurs	Publicité et déplacements		1 320,00 €
Charges de personnel	rémunération et charges sociales		12 890,00 €
TOTAL			14 810,00 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CGET	2 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	4 500,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	CAF	2 300,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	ASP	1 510,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Bailleurs sociaux	4 500,00 €
TOTAL			14 810,00 €

PILIER : HABITAT- CADRE DE VIE

Groupe Robert Schuman- Je suis fier d'embellir mon balcon

Action nouvelle ou reconduction : Nouvelle

DESCRIPTION

Objectif de l'action :

- Connaître les végétaux, les différentes strates et les structures végétales
- Apprendre à les assembler de façon harmonieuse et durable
- Savoir entretenir ses réalisations

Déroulement de l'action :

1^{er} temps : Informations collectives

- Présentation du projet aux potentiels participants, dénombrement de ceux-ci. Présentation du panel de fleurs et herbes aromatiques possible. Inscription des bénéficiaires.

2^{ème} temps : Diagnostic balcon

- Non effectué

3^{ème} temps : Réalisation de jardinières

- Fournitures des balconnières, billes d'argile, terreau et du géotextile lors de la fête des voisins. Les bénéficiaires n'ont pas eu de formation sur la création.

L'efficacité/impact du projet :

Les objectifs ont-ils été atteints ? oui non

Indicateurs :

Je suis fier d'embellir mon balcon		femme	Homme	Total
Nombre de bénéficiaires par CSP				
	26 à 30 ans	17	1	18
	31 à 60 ans	27	3	30
Nombre de bénéficiaires		44	4	48
	QPV	44	4	48

Appréciation générale :

Forces et potentiels du projet	Faiblesses du projet
Découverte horticole et possibilité de rebondir sur un ou des projets plus concrets et encore plus utiles.	Sensibilité du public au côté pédagogique
Pistes pour améliorer le projet	
Création de contenants en matières recyclées.	
Perspectives et évolutions du projet	
Renforcement du volet environnemental	

Budget- Dépenses

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Achats	prestations de services et fournitures		946,94 €
Autres services extérieurs	Publicité, déplacement		450,00 €
Charges de personnels	Rémunération du personnel		1 500,00 €
Autres charges de gestion courante			750,00 €
TOTAL			3 646,94 €

Budget- Recettes

Compte	Libellé opération	Financier	Montant
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Région	3 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de CHAUNY	1 000,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Ville de la FERE	900,00 €
Subventions d'exploitation	Subvention obtenue	Organismes sociaux	800,00 €
TOTAL			5 700,00 €

Le bilan financier est établi sur les trois quartiers prioritaires. L'action a été reportée en 2019 pour la Ville de TERGNIER.